



LES BRENETS

Le projet de zone bleue au centre de la localité a été retoqué par les élus, faute d'être abouti. >>> **PAGE 9**

Les réseaux attendront



Le Conseil des Etats a refusé hier de contraindre les assureurs maladie à intégrer les réseaux de soins dans leur offre de base. >>> **PAGE 23**

L'Impartial arc

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

Les rendez-vous de l'immobilier >>> **PAGES 20-21**

Jeudi 16 décembre 2010 • www.arcinfo.ch • N° 40682 • CHF 2.50 / € 1.60

LUNETTERIES

Opticiens sous stress



RICHARD LEUENBERGER

Les opticiens font face à une avalanche de clients désireux de changer de lunettes avant la fin de l'année. Quant aux ophtalmologues, ils n'arrivent pas à satisfaire la demande de contrôles de la vue. >>> **PAGE 3**

Un front anti-Aldi se dessine au Locle



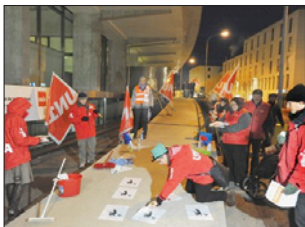
RICHARD LEUENBERGER

MOBILISATION Les commerçants et les Verts réagissent au projet de construction d'Aldi à la place de la Pyramide. Cela risque de prêter le petit commerce autant que le centre-ville, avec facture écologique à la clé. >>> **PAGE 7**

LICENCIEMENTS

Unia, fâché avec l'OFS, soutient les nettoyeurs

Hier matin tôt, le syndicat Unia a mené une action symbolique devant le bâtiment de l'Office fédéral de la statistique (OFS), à Neuchâtel. Il dénonce le licenciement de 35 nettoyeurs. Explications. >>> **PAGE 5**



RICHARD LEUENBERGER

LES BOIS

Biaufond n'a plus peur des chutes de pierres

Le canton du Jura revient en arrière concernant Biaufond: le hameau n'est plus situé en zone de fort danger d'éboulement. La commune des Bois regrette des dépenses inutiles pour la prévention. >>> **PAGE 13**

Kosovo



KEYSTONE

Trafic d'organes Selon un rapport établi par le Suisse Dick Marty, le premier ministre du Kosovo, Hashim Thaçi (photo) aurait été impliqué dans un trafic d'organes entre 1999 et 2000. >>> **PAGE 25**

Eau

Tête-de-Ran Daniel Besson veut relancer son projet de récupération, stockage et dynamisation de l'eau de pluie. L'Etat entrouvre une porte, mais des freins demeurent. >>> **PAGE 10**



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

FUTSAL

Lusitanos vise la Super League

Demi-finaliste du championnat de Suisse de LNA l'an dernier, Lusitanos espère bien être encore de la fête des play-off cette saison. Les Chaux-de-Fonniers sont doublement motivés puisque la réussite de cette entreprise leur offrirait une place dans la nouvelle Super League, qui entrera en vigueur la saison prochaine. De son côté, le FCC, pensionnaire de LNB, ne veut pas brûler les étapes. >>> **PAGE 18**



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

PUBLICATION

Emanuelle delle Piane en poche



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

La plume de la Chaux-de-Fonnière Emanuelle delle Piane sonde les grands et les petits drames de l'existence. Des «Pièces» publiées en poche chez Campiche. >>> **PAGE 15**



9 771421 087000 4 0 0 5 0



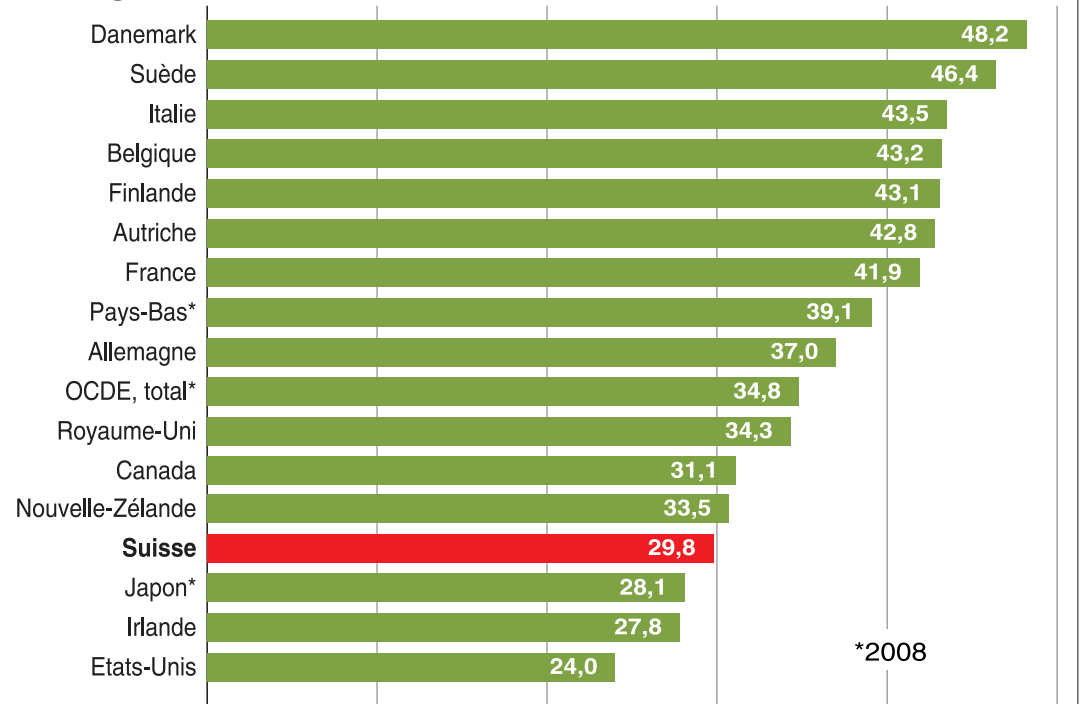
Le clin d'œil du lecteur

La douce nostalgie des poupées d'antan... Une photo proposée par Alice Jacot-Descombes, de Fleurier. Visitez aussi les www.arcinfo.ch et www.journaldujura.ch

L'infographie du jour

La Suisse bien placée

Charges fiscales en % (2009)



Source: OCDE, DFF

ATS

L'invité



MARC WOLLMANN
Avocat
Bienne

Droits de la défense: une question de civilisation

Avocat pratiquant entre autres la défense pénale depuis plus d'un quart de siècle, j'ai souvent dû répondre à la question suivante: «Comment pouvez-vous défendre un tel monstre?» La question est surtout posée en rapport avec des crimes de sang ou avec certains délits contre l'intégrité sexuelle, en premier lieu évidemment ceux qui touchent les enfants. J'ai alors tendance à répondre par une autre question: «D'un prévenu accusé d'un assassinat particulièrement horrible et d'un prévenu accusé de quelques petits vols, lequel a le plus besoin d'une défense indépendante, efficace et dévouée?» Poser la question, c'est déjà y répondre.

Une société libérale évoluée se doit d'accorder à celui qui est soupçonné d'un crime grave et qui est dès lors le plus souvent privé de sa liberté et de l'accès à son patrimoine (s'il en a un) au

moins une personne compétente, dévouée à sa cause, cherchant à faire contrepoids à tout l'appareil judiciaire et policier mis en place pour assurer la répression des crimes et l'exécution des peines. Cette remarque reste valable même si cet appareil judiciaire est en soi neutre, de qualité et qu'il est censé récolter également les éléments à décharge. En fin de parcours, le prévenu sera confronté à un procureur dont la formation, l'expérience (et parfois le talent!) sont autant de garanties que l'accusation sera bien assumée. Et c'est bien ainsi, dans l'intérêt d'un bon fonctionnement de la justice. Me Jacques Vergès, défenseur dans

l'âme s'il en est, a une fois exposé que rien ne le dégoûtait autant qu'un avocat général (accusateur public) qui plaiderait avec une mollesse de complaisance laissant transparaître sa corruption. Idée intéressante dont la substance se résume en ceci: pour que la justice fonctionne sereinement, chaque acteur doit faire son travail avec conviction, sans compromission ni demi-mesures.

Cela vaut donc pour l'avocat dont la mission est de défendre, et non de juger. Bien défendre ne veut pas dire s'identifier à la cause de son client. L'avocat ne défend jamais la pédophilie; il a mission de défendre une

personne dont la tare est la pédophilie. S'identifier à la cause du client est même une erreur grave, privant l'avocat de sa lucidité, donc de son efficacité. Or plus le crime est grave, plus l'accusé a besoin d'une défense efficace.

La Suisse vient de se doter d'un nouveau code de procédure pénale, valable pour toute la Suisse, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2011. On admet souvent que la position de l'accusation sera renforcée, car cette dernière sera assumée par un même magistrat du début de l'enquête jusqu'au jugement de première instance.

En contrepartie, le nouveau

code prévoit l'assistance d'un avocat dit «de la première heure», soit dès la première audition du prévenu par la police.

La mise en œuvre de cette procédure implique pour les cantons un réel effort d'organisation et, souvent, un effort financier. Si l'on veut garantir l'égalité des armes entre parties et un «procès équitable» au sens de la Convention européenne des droits de l'homme, cela implique de mettre également à disposition de la défense, notamment d'office, les moyens logistiques et financiers lui permettant d'assumer sa mission.

Le degré de civilisation d'une société se mesure aussi à la place qu'elle réserve à la défense pénale. Les députés de nos parlements cantonaux seraient bien inspirés de ne jamais oublier cette devise.

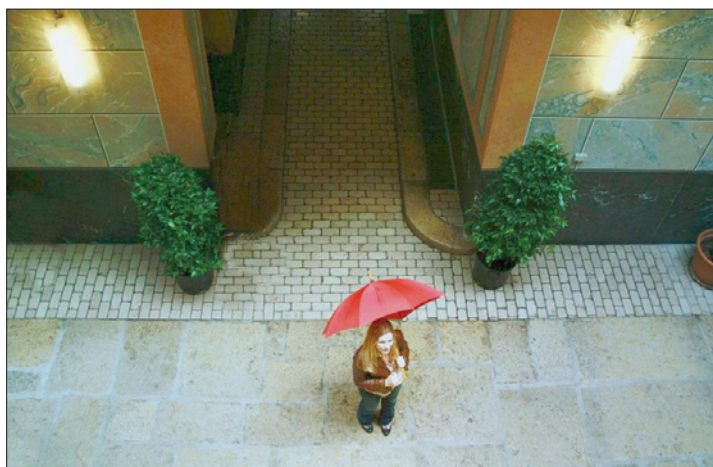
Bien défendre ne veut pas dire s'identifier à la cause de son client. L'avocat ne défend jamais la pédophilie; il a mission de défendre une personne dont la tare est la pédophilie

COURRIER DES LECTEURS

Pavé dans la mare

Ce lecteur revient sur la critique du film de Michel Rodde, «Impasse du désir» (édition du 8 décembre).

L'entretien (...) avec Michel Rodde (...) est très intéressant. Disposée juste en dessous de ce compte rendu, la critique du film tombe comme un pavé dans la mare et n'éclabousse heureusement que son auteur. Non content de nous asséner d'entrée un anglicisme avec ce «pitch» que le mot «intrigue» aurait avantageusement remplacé, le journaliste déflore le sujet du film à la hussarde, privant qu'il ne se permet d'habitude même pas avec les «blockbusters» du pays de Mickey – dont je connais aussi le jargon, nous voici à égalité. L'auteur poursuit ainsi: «Le réalisateur (...) saute sans relâche d'un registre à l'autre (suspense, comédie, drame, parodie...), sans doute dans l'espoir naïf d'emporter l'adhésion du plus large public possible.» Le reste de l'article



«IMPASSE DU DESIR» Un thriller psychologique avec Natacha Régnier, tourné principalement en terre neuchâteloise. (JMH)

est à l'avenant, contient même une allusion assez nauséabonde à un public «indigène» et se termine par l'évocation d'un budget dont personne ne doute que l'auteur de la critique l'aurait mieux utilisé que Michel Rodde. J'appartiens à ce public «indigène» méprisé par des élites dont ce critique aime à se croire le porte-parole et j'ai beaucoup apprécié cette

«Impasse du désir» (...).

A l'instar des réalisations du regretté Claude Chabrol, ce film m'a divertit justement parce qu'il mêle suspense, comédie, drame et parodie: autant de qualités qui me réconcilient avec un cinéma suisse depuis trop longtemps soporifique. Je ne peux que recommander à celles et ceux qui auront lu ces lignes d'aller voir et juger eux-mêmes

«Impasse du désir», réalisation généreuse, à mille lieues de la mesquinerie du quotidien.

OLIVIER VUILLE
NEUCHÂTEL

Pisa apaisé...

Les résultats de la dernière enquête d'évaluation des écoliers (rapport Pisa 2009) inspirent cette réaction... en rimes (édition du 8 décembre).

Pisa vient de livrer ses dernières actualités et je suis étonné, non pas d'être mieux classé, mais de ne pas y être associé! Dans un passé pas si éloigné, quand les attentes ne furent pas celles escomptées, l'alarme fut rapidement tirée et les acteurs décriés... Maintenant que les autorités peuvent se gargariser, il serait de bon ton de nous féliciter! Simple question de cohérence et de crédibilité! Bien entendu nous savons tous quelle valeur apporter à ces statistiques pas toujours représentatives de la réalité. Il n'empêche qu'il y a une certaine inégalité. Des bureaux confinés des

financiers aux salons aseptisés des décideurs de la santé, quand il y a des bonus à reverser (les bonnes comme les mauvaises années!), la moralité est souvent bafouée... Nous autres enseignants avons des valeurs bien éloignées. Nous ne demandons qu'une chose, être mieux considérés, que la mer soit agitée ou rassérénée!

GABRIEL BOBILLIER
COUVET

Ni métro, ni télécabine!

Ce lecteur propose sa solution pour relier le haut et le bas du canton.

Je lis depuis des mois des articles sur le projet (coûteux) du Transrun et maintenant une idée de télécabine! Pour quoi n'ai-je jamais entendu parler d'une étude sur la modification de la ligne actuelle consistant à supprimer la station de Chambrélien et à construire un tunnel entre le haut de Corcelles et Montmollin pour rejoindre la ligne existante? Faire un parking à Chambrélien et une

navette directe entre cette gare et Neuchâtel. La liaison entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ne serait pas plus longue et moins coûteuse. Une réponse dans votre journal pourrait intéresser le public.

JEAN-PIERRE PAREL
PESEUX

Prostituées venues de l'Est

Ce lecteur estime qu'il faudrait interdire les annonces érotiques.

Dans la rubrique érotique du journal, il semblerait avoir pu observer que de très jeunes prostituées, provenant en principe des pays de l'Est, font paraître des annonces pour vendre leur corps. J'estime qu'il serait utile que nos autorités prennent des sanctions pour interdire ces annonces érotiques, si l'on ne veut pas que le sida se propage à la vitesse grand V. Ceci d'autant plus que les personnes atteintes du sida finissent leur vie dans des souffrances atroces.

PIERRE GRANDJEAN, PESEUX



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

SÉCURITÉ

Assistants diplômés récompensés à Colombier

Seize assistants de sécurité publique romands ont reçu leur diplôme dernièrement à Colombier. Les nouveaux assistants, formés pendant quatre mois à l'Ecole régionale d'aspirants de police (Erap), seront pour certains incorporés à la police de la ville de Neuchâtel ainsi qu'au Service du domaine public de la ville de La Chaux-de-Fonds. /comm

Plus 40% des élèves du degré secondaire 1 sont en maturité

Pour l'année scolaire 2010-2011, on dénombre 2413 élèves dans la filière maturité de l'école obligatoire. Cette filière représente 41,8% de l'ensemble des élèves, tous degrés confondus des 7e, 8e et 9e année. /réd

ASSURANCE MALADIE

Opticiens et ophtalmologues pris d'assaut pour une correction assurée

La fin annoncée du remboursement partiel des frais de lunettes par les caisses-maladie affole les familles. D'une part, beaucoup de gens râlent contre la décision de la Confédération. D'autre part, les parents prennent d'assaut les lunetteries. Les enfants sont les principaux perdants!

SANTI TEROL

«Nos clients se dépêchent de commander une nouvelle paire avant la fin de l'année. La demande est nettement à la hausse et nous réalisons passablement de contrôles de la vue.» Ce témoignage recueilli chez Visilab, à La Chaux-de-Fonds, illustre la tendance générale enregistrée ces dernières semaines chez la plupart des opticiens du canton de Neuchâtel.

L'empressement des porteurs de lunettes est le résultat de la récente décision du Conseil fédéral de ne plus astreindre les caisses-maladie au remboursement des nouvelles lunettes. Jusqu'à la fin de cette année, les assurés peuvent prétendre au reversement de 180 francs maximum pour leur besicles. Sauf annulation de la décision par les parlementaires fédéraux (notre édition d'hier), dès l'année prochaine, les assureurs ne verseront plus un sou au travers de l'assurance de base. Peut-être que les bonnes complémentaires...

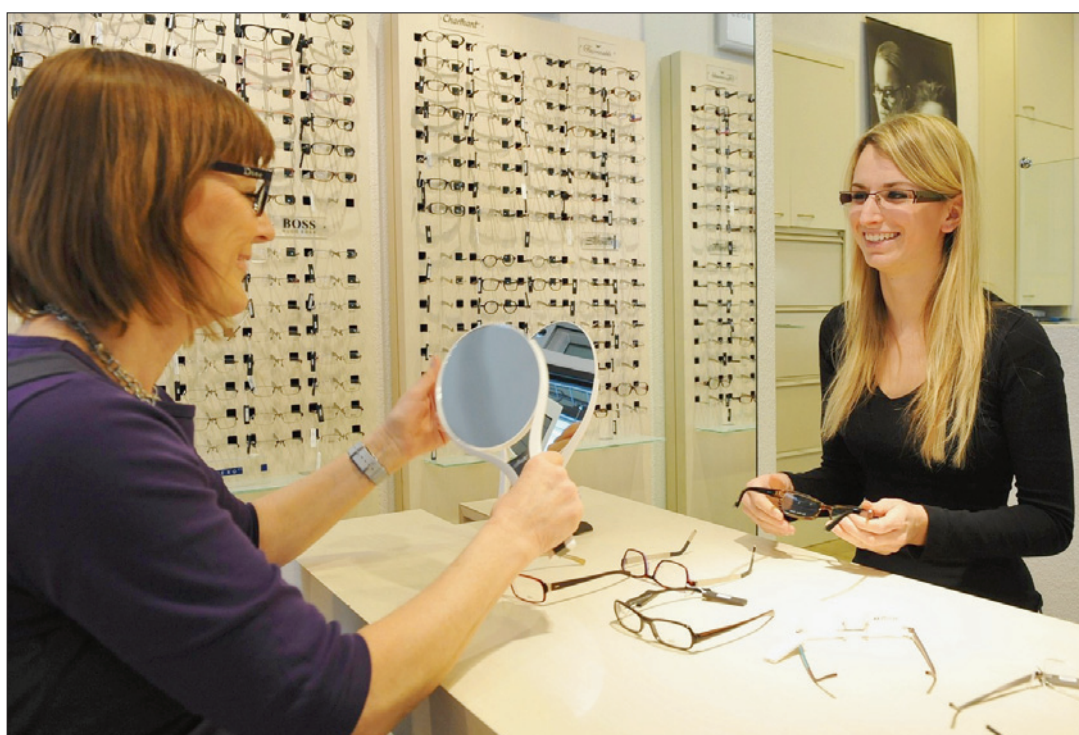
Dans l'immédiat, c'est la ruée! «Tout le monde râle con-

tre cette décision», atteste-t-on chez Optic 2000 Houlmann, à Cernier. «Tous ces clients précisent qu'ils veulent une facture cette année encore.» Itou en ville de Neuchâtel: «La réaction est assez vive», confirme une employée. Qui met cet engouement sur le compte de la troisième paire de lunettes, offerte pour un franc supplémentaire, et la fin du remboursement.

Chez Leroy Opticiens, on dit ne pas trop sentir les conséquences de cette décision. Ce serait plutôt par opportunité que certains se font refaire les lorgnons. «Finalement, cela ne concerne que les personnes qui ont déjà dépassé leur franchise. Dans le cas contraire, l'assurance ne rembourse rien!»

Un propos confirmé par Optique des Arcades, également en ville de Neuchâtel. «Cette décision de ne plus rembourser les lunettes touchera surtout les enfants qui, eux, n'ont souvent pas de franchise.» Et notre interlocutrice de préciser pourquoi les juniors sont actuellement les principaux perdants: «Les opticiens n'ont pas le droit de faire des lunettes pour enfants sans une ordonnance. Et elle ne peut être délivrée que par un ophtalmologue. Or, ceux-ci sont débordés et prennent rarement de nouveaux clients; surtout à cette époque de l'année. C'est vraiment injuste pour les enfants!»

«C'est vrai qu'on nous appelle plus en cette fin d'année pour vite obtenir un



BONNE VUE Les magasins d'optique doivent faire face à une clientèle parfois désamparée, parfois mécontente face au changement des conditions de remboursement voulu par le Conseil fédéral. (RICHARD LEUENBERGER)

petit rendez-vous. Ce n'est malheureusement pas possible», regrette le secrétariat de Maurice Hamel, spécialiste FMH en ophtalmologie, à Neuchâtel. Même constat chez sa consœur Emmanuelle Bonvin: «Nous recevons beaucoup d'appels. Vu le nombre de demandes, les gens finissent par baisser les bras. C'est qu'on ne peut pas recevoir tout le monde. Malheureusement, ces personnes n'ont pas réagi assez rapidement», explique la réceptionniste. A leur décharge, la nouvelle n'est tombée que le 3 décembre, avec effet au 1er janvier 2011... / STE

«Cette décision de ne plus rembourser les lunettes touchera surtout les enfants»

Une opticienne

Un remboursement par lustre

Si un adulte désire changer ses lunettes tout en touchant, en 2010, la participation de l'assurance de base, il convient de satisfaire à plusieurs exigences. D'abord, cette personne doit avoir épuisé sa franchise. Celui qui ne va jamais chez le médecin est donc pénalisé. Ensuite, la caisse-maladie tient compte de la participation de l'assuré, soit une quote-part de 10%. Chaque année, la caisse-maladie peut facturer 700 francs au maximum (350 pour les enfants) au titre de cette participation, rappeller-t-on chez Assura, l'un des principaux assureurs dans le canton de Neuchâtel. Concrètement, une personne ayant souscrit une assurance de base avec franchise de mille francs, devra

justifier de 1000 francs de frais médicaux à sa charge avant de pouvoir bénéficier du remboursement de 180 francs pour ses verres de lunettes (ou lentilles). Cela, pour autant que cette personne n'ait pas déjà eu droit à un tel remboursement au cours des cinq années précédentes. Car la participation, attention, n'est autorisée qu'une fois par lustre pour les adultes. Et, pour pimenter un peu la chose, l'assuré qui a eu la bonne idée de rogner sur ses primes, en changeant chaque année d'assureur, devra encore demander des attestations prouvant qu'aucune des autres caisses n'a déjà versé ce montant. A ne pas perdre de vue... /ste

Raphaël Domjan à bord de PlanetSolar



Voilà maintenant presque trois mois que nous avons quitté Monaco. Notre navire solaire a déjà traversé la Méditerranée, l'océan Atlantique, la mer des Caraïbes, franchi les détroits de Floride et du Yucatan. Nous avons fait escale sur trois des continents de notre Planète Bleue. Nous avons parcouru plus de 7000 miles nautiques (13 000km) soit le quart de la distance de notre tour du monde.

Nous naviguons maintenant en direction du continent sud-américain, terre des Incas, ingénieux architectes et adorateurs du dieu Soleil. Notre destination est Cartagena, en Colombie. Nous allons y faire une escale technique, mais également pren-

dre un peu de repos et recharger nos batteries internes. Tout l'équipage va profiter de quelques jours de vacances. Pour ma part je rentre à Neuchâtel pour passer Noël et en profiter pour revenir avec du nouveau matériel dans mes bagages. Surtout des nouvelles caméras pour produire de belles images sous-marines et aériennes. J'espère également pouvoir profiter de la neige et du relief de nos montagnes neuchâteloises, sans oublier quelques fondues et raclettes.

Si une aventure classique poursuit en général un but individuel, une éco-expédition doit poursuivre forcément un but d'intérêt collectif. Sans vous il n'y a pas de raisons suffisantes

de mettre autant de moyens pour transporter cinq hommes et une femme autour de notre planète.

Merci à vous tous pour votre soutien à notre projet, je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la suite de nos aventures, ce sera d'abord la traversée du canal de Panama, puis le plus grand des océans nous attend, le Pacifique avec plus de 16 000km à parcourir avant de rejoindre l'Australie.

Toute l'équipe de PlanetSolar et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année. Que cette nouvelle décennie vous permette de réaliser vos rêves, et nous aide à protéger notre Planète Bleue.

A bientôt, Raphaël Domjan

SUICIDE ASSISTÉ

Le verdict inquiète les évêques suisses

L'acquiescement de l'ancien médecin cantonal de Neuchâtel Daphnée Berner (notre édition du mardi 7 décembre) préoccupe la Conférence des évêques suisses. Sa commission «bioéthique» craint que suite à ce jugement, le «meurtre sur demande» – l'euthanasie – devienne non punissable. Elle l'a dit hier dans un communiqué.

La commission se montre toutefois moins inquiète du jugement que de la tendance populaire de considérer le «meurtre sur demande» au sens d'euthanasie comme un acte légitime. Elle estime que les lois ne sont pas seulement

le reflet de l'opinion publique à une époque donnée, mais qu'elles prescrivent également les fondamentaux de la vie en société. «L'interdiction de provoquer la mort d'autrui ou d'en être complice en fait partie et doit rester non négociable», insiste-t-elle.

La commission dit être convaincue qu'il n'existe pas de situations de vie humaine qui seraient indignes d'être vécues. La commission relève que la seule nécessité est celle d'un accompagnement, qui allie compétence et sollicitude, ainsi que cela se pratique dans les soins palliatifs. /dgy

En bref

ASSURANCE CHÔMAGE Droit aux indemnités après la révision

Le tableau complet du droit aux indemnités après entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'assurance chômage (Laci), le 1er avril 2011, est disponible sur le site du Service neuchâtelois de l'emploi (www.ne.ch/emploi). La baisse d'indemnités chômage de 400 à 260 jours concerne les 25-30 ans ayant cotisé 12 mois et les moins de 25 ans avec enfant à charge ayant cotisé 12 mois. Une personne de plus de 55 ans ayant cotisé au moins 24 mois bénéficiera toujours de 520 jours d'indemnités chômage. /bwe



FRAÎCHEUR MAXIMALE

PROFITEZ-EN MAINTENANT! OFFRES VALABLES DU 14.12 AU 20.12.2010 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

MCB www.migros.ch WIRZ

1.95

Mangues
Brésil, la pièce

40%

2.35

au lieu de 3.95

Chou-fleur
Italie/Espagne,
le kg

40%

5.80

au lieu de 9.80

Pizzas M-Classic
del Padrone ou
Margherita,
le lot de 2
par ex. del
Padrone, 2 x 320 g

40%

1.70

au lieu de 2.90

Jambon de
derrière, le lot
de 2, TerraSuisse
les 100 g

30%

7.20

au lieu de 10.50

Litchis
Madagascar/
Ile Maurice/Afrique
du Sud, la barquette
de 500 g environ,
le kg

40%

1.90

au lieu de 3.20

Médallions de filet
mignon de dinde
Le Gaulois
frais, France,
les 100 g

30%

1.90

au lieu de 2.80

Salade à tondre
Suisse/France,
l'emballage
de 100 g

40%

4.90

au lieu de 8.40

Filet de bœuf
frais, Brésil,
les 100 g





La direction de l'OFS réactive la commission du personnel douze jours après l'avoir suspendue

Confronté à l'action d'Unia au sujet du nettoyage, le directeur de l'OFS Jürg Marti (photo) a, en outre, pris hier une décision sur un conflit interne à son office: il a réactivé la commission du personnel, qu'il avait suspendue «temporairement» le 3 décembre dans le contexte de la mise en place de la nouvelle réglementation du temps de travail. /jmp

Une myriade d'entreprises actives dans le nettoyage dans le canton

Selon le syndicat Unia, le canton de Neuchâtel dénombre une centaine d'entreprises actives dans le nettoyage. Certaines comptent une seule personne indépendante, d'autres plusieurs dizaines d'employés. /bwe

LICENCIEMENTS

Unia dénonce l'OFS, «qui confond les travailleurs avec les serpillières»

Le syndicat Unia a lancé hier une action sur le site de l'Office fédéral de la statistique (OFS) à Neuchâtel, afin de protester contre le licenciement collectif des 35 personnes affectées au nettoyage du bâtiment. En cause, une politique fédérale d'externalisation des services toujours accrue dans le domaine des nettoyages.

NICOLAS DONNER

Une lettre de licenciement. C'est le triste courrier qu'a transmis l'entreprise Honegger nettoyages aux 35 employés qui veillaient à l'entretien de la tour de l'OFS à Neuchâtel. La décision de licencier ce personnel, composé à 80% de femmes, scandalise Unia: «Cette décision est inacceptable», s'indigne Lucas Dubuis, secrétaire syndical. «Elle révèle toute la perversité d'un système de sous-traitance, qui profite aux intermédiaires, mais qui, au bout de la chaîne, néglige complètement le travailleur.»

Ces licenciements interviennent suite à la décision de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) de standardiser les services d'entretien, et de les externaliser. C'est ainsi que la multinationale Cofély - GDF Suez a été mandatée comme sous-traitant principal. Or, ce groupe n'effectue pas les travaux de nettoyage sur place, mais engage à son tour une entreprise pour effectuer ces tâches. En l'occurrence, il s'agissait de la société Honegger nettoyages. Mais suite à un nouvel appel d'offres lancé cet été par le groupe Cofély - GDF Suez, c'est l'entreprise internationale de nettoyage

Vebege services qui a décroché le mandat. Honegger nettoyages a alors remercié les 35 personnes travaillant à l'OFS sans garantie de réaffectation au sein de l'entreprise, ni de réengagement par le nouveau mandataire. Contacté par notre rédaction, Vebege services n'a pas voulu commenter l'affaire.

Pourquoi un changement de mandataire a-t-il été décidé? Pour Unia, la réponse ne fait aucun doute. «C'est une histoire de gros sous. La privatisation des services par la Confédération lui permet des économies, mais entraîne la précarisation des travailleurs, tout en garantissant des profits aux sociétés privées qui se servent au passage», explique Lucas Dubuis. Le directeur régional de Honegger nettoyages, Gianfranco Rotta, abonde dans ce sens: «Nous n'avons jamais eu de reproches concernant nos prestations. Ce choix est uniquement d'ordre financier.»

La masse salariale correspondait déjà pourtant sous l'ancien mandataire au minimum autorisé par la branche du nettoyage. En effet, selon Unia, tous les travailleurs à l'OFS, sauf un, s'inscrivaient dans la catégorie VI de la Convention collective de travail (CCT), percevant à ce titre un salaire de 16fr.55 bruts de l'heure (16fr.80 dès janvier 2011), sans qu'aucun ne soit engagé pour plus de 20 heures hebdomadaires. «C'est la misère», s'exclame Fabien Vuillème, autre membre d'Unia. «C'est désespérant, mais en voyant cela, on en viendrait presque à se féliciter de l'instauration d'un salaire minimal il y a quelques années. Sinon, les entreprises paieraient encore moins». /NDO



MANIFESTATION Le syndicat Unia a recouru aux habituels ustensiles de nettoyage pour témoigner sa solidarité à l'égard des travailleurs licenciés. (RICHARD LEUENBERGER)

«C'est une histoire de gros sous. La privatisation des services par la Confédération lui permet des économies, mais entraîne la précarisation des travailleurs»

Lucas Dubuis

A qui la faute?

L'OFS réfute clairement les accusations adressées par le syndicat Unia. Ainsi, Jürg Marti, directeur de l'office, explique que «le budget de nettoyage de l'OFS, estimé à 1,6 million pour 2011, a été entièrement cédé à l'OFCL». Quant à l'OFCL, son sous-directeur, Bernard Matthey-Doret affirme que «la responsabilité de ce licenciement n'est pas la nôtre. Seul le choix d'avoir confié la sous-traitance au groupe Cofély peut nous être imputé». Pour expliquer cette décision, il souligne que «l'Etat a la volonté de réaliser des synergies». Le sous-directeur de l'OFCL estime qu'il «ne peut pas obliger les sous-traitants à mettre de l'ordre dans leurs affaires.»

Interrogé sur les conditions salariales en vigueur dans le domaine du nettoyage, il ne s'est pas montré «choqué» par les pratiques des entreprises: «C'est le marché qui fixe les conditions». De plus, «les contribuables veillent à ce que les deniers publics ne soient pas gaspillés, et de ce point de vue, les groupes privés s'avèrent plus rentables.»

La firme Cofély, qui n'a pas désiré communiquer au sujet de cette affaire, est une succursale de la multinationale française GDF Suez. Ce groupe a affiché en 2009 un bénéfice de 4,47 milliards d'euros. De quoi laisser penser que l'externalisation des services publics n'est pas que bénéfique à l'Etat. /ndo



DISCUSSION Les représentants d'Unia en pourparlers avec le directeur de l'OFS hier matin à Neuchâtel. (RICHARD LEUENBERGER)

«On voit un peu de tout»

Concierge services, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, est la principale entreprise de nettoyage du canton de Neuchâtel. Elle emploie 430 collaborateurs occupés de 10% à 100%. Son directeur Arménio Isidoro a participé à la mise en place de la première convention collective de travail (CCT) du secteur nettoyage signée en 2005. Ses employés travaillent surtout entre 17h30 et 20h, en dehors des heures de travail des clients. «Dans notre secteur, on voit un peu de tout. Il y a des entreprises de nettoyage sérieuses et respectueuses des conditions sociales et d'autres qui ne pensent qu'au profit en dénigrant certaines règles», déplore Sergio Isidoro, fils du fondateur de Concierge services et adjoint à la direction. /bwe

Nettoyages surtout à l'interne

L'Etat de Neuchâtel emploie septante concierges pour ses bâtiments. Le canton fait aussi appel à des entreprises externes pour nettoyer les locaux qu'il loue. Ces mandats représentent un million par an, précise l'architecte cantonal Philippe Donner. «Nous essayons de faire travailler les entreprises localement. Pour compléter l'ossature des concierges, nous faisons appel à des renforts, par exemple pour les grands nettoyages d'été et les fins de chantiers.» Le chef du Service cantonal des bâtiments estime que les concierges font «un travail remarquable souvent sous-évalué. C'est quand ils ne sont pas là qu'on remarque le travail effectué...»

A La Chaux-de-Fonds, une soixantaine de personnes sont occupées aux nettoyages d'une centaine de bâtiments communaux. «Nous faisons parfois appel à des entreprises privées, mais c'est marginal. Nous ne les favorisons pas.

Ils exercent des prix bas», explique Antoine Guilhen, responsable du Service de l'architecture et des bâtiments.

A Neuchâtel, sans compter les concierges d'immeubles propriété de la Ville ni des musées, 24 collaborateurs (14 EPT) nettoient les écoles et six postes sont dévolus aux bâtiments administratifs.

A Val-de-Travers, 26 personnes (14,5 EPT) travaillent au nettoyage des bâtiments communaux. «L'ensemble des collaborateurs a été repris après la fusion. Il y a deux équipes. Une s'occupe du Bas-Vallon, une du Haut-Vallon», précise le conseiller communal Yves Fatton. Des entreprises privées sont mandatées durant l'été pour des nettoyages de gros bâtiments.

Au Locle, une trentaine de concierges employés de la Ville s'occupent des bâtiments communaux: écoles, musées, bureaux... /bwe

District du Locle

> Vos commerçants de proximité sont de bon conseil!

Profitez des nocturnes au Locle!!!

Samedi 18 décembre jusqu'à 19h00
Mardi 21 décembre jusqu'à 21h30
Jeudi 23 décembre jusqu'à 21h30



Membres de l'association des détaillants du CID, Le Locle

Apprenti(e)s
Etudiant(e)s
25%

Coiffure Salvatore
Maîtrise fédérale

www.coiffuresalvatore.ch

Changez de look
Coupe mode par des professionnels

Venez consulter nos prix qui sont à la portée de tous les budgets.
Dépositaire des produits «Sebastian»

Rue du Temple 27 - Tél. 032 931 67 31 - Le Locle
(avec ou sans rendez-vous)

Pour vos cadeaux, préférez la qualité



FRUTIGER
CONFECTION

"mode de vie..."

Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
Tél. 032 931 17 20
www.frutiger-confection.ch

Ouvert le samedi après-midi

La neige arrive!
Skis remis en état =
+ de plaisir

- Petit service dès Fr. 49.-
- Service complet dès Fr. 59.-

BRUSA SPORTS

LE LOCLE
Place du Marché
Tél. 032 931 85 33

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 72
Tél. 032 913 79 49

Boutique
Blanc de Coton

Il y a tout ce qu'on «vœux»

- Bons cadeaux
- Décoration
- Mode ultraféminine

Nocturnes les 21 et 23 décembre

Grande-Rue 28 - 2400 Le Locle
032 920 39 93

Boutique
Prêt à porter

France 8
2400 Le Locle
Tél. 032 931 78 56

SOLDES!

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

My Styl

2400 Le Locle

Dès 150.-

032 931 89 07

expert Robert

Daniel-JeanRichard 26 - 2400 LE LOCLE - Tél. 032 931 15 14

Offre spéciale pour nos 5 ans! **150.- de rabais**
sur présentation de cette annonce.
Sur tous les TV en stock dès 32 pouces.

BON valable jusqu'au 24 décembre 2010 inclus.

Réparation • Vente • TV • informatique • Parabole
Enregistrement Câblecom • Swisscom TV • Canal SAT • Orange
audio • vidéo • multimédia

Boucherie - Traiteur
«Chez Jeanneret»

La petite maison du grand choix

- Chinoise fraîche de bœuf, de cheval ou de poulet coupé à la main
- Charbonnade, fondue bourguignonne
- Fondue campagnarde aux 4 panures
- Foie gras de canard cru à poêler
- Grand choix de volailles

Veuillez réserver à l'avance

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes

Rue Jean-d'Aarberg 8 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 23 29

**Le CID... des commerces proches de vous...
Le choix, le service, la qualité!**



LA CHAUX-DE-FONDS La montre la plus plate du monde

Le dernier clin d'œil du mois 2010 à voir au Musée international d'horlogerie jusqu'à la fin du mois est une «Delirium», montre à quartz extraplate (1,98 mm), réalisée par Ebauches SA à Neuchâtel en 1979. Boîtier en or guilloché, prolongé par un bracelet en fils d'or tressés. /syb

LE LOCLE

Les opposants au projet d'Aldi se mobilisent

Les Verts et les commerçants loclois s'opposent à la construction du discount Aldi. Mais ils n'ont pas qualité légale pour le faire. D'autres l'ont et en usent, semble-t-il.

ROBERT NUSSBAUM

«**N**otre opposition est ferme mais de principe». Aline Perez-Graber confirme la teneur de l'interpellation déposée pour les Verts par son mari Miguel contre le projet d'implantation d'Aldi à la place de la Pyramide à l'entrée du Locle. Le groupe n'a en effet pas qualité pour s'y opposer légalement. Le conseiller communal Cédric Dupraz devrait répondre aux questions posées ce soir devant le Conseil général.

Même si les écologistes loclois posent des questions, leur avis est visiblement tranché. Ils s'opposent à Aldi pour les raisons suivantes: concurrence vis-à-vis des petits commerces; augmentation de l'usage des voitures pour aller faire les courses; péjoration de la circulation sur un axe déjà saturé; augmentation de la pollution air-bruit. «Nous sommes déjà victimes d'une surenchère de surfaces commerciales entre La Chaux-de-Fonds et la France voisine», ajoute Aline Perez Graber, d'autant plus avec la baisse de l'euro. Les Verts pensent que la parcelle, certes privée, convoitée «mérite mieux que la création

«Nous sommes déjà victimes d'une surenchère de surfaces commerciales entre La Chaux-de-Fonds et la France voisine»

Aline Perez-Graber



COMMERCE Le CID du Locle a vite réagi à l'annonce du projet d'installation d'Aldi à l'entrée du Locle. L'avis est unanime: cela prêterait le petit commerce et le centre-ville. (RICHARD LEUENBERGER)

d'un parking de 83 places» et préféreraient y voir une entreprise dans un créneau à forte valeur ajoutée.

Chez les commerçants loclois, l'unanimité est aussi totale qu'ils n'ont pas non plus de moyens légaux d'opposition. «Le comité du CID (l'association du Commerce indépendant de détail) a envoyé une lettre ferme d'opposition à ce projet», dit cependant son secrétaire André Frutiger. Par mail, téléphone ou directement, tous les membres ont été contactés et sont tous contre Aldi.

Certains de ces commerçants se sont confiés directement au

«Courrier neuchâtelois» de la semaine dernière. Au magasin Proxi, près de la Croisette, Gilbert Simon-Vermot confirme ce qu'il avait déjà dit: «C'est dur, de plus en plus dur. Nous sommes déjà sur la corde raide depuis que les stations d'essence de la rue Girardet proposent de l'alimentaire». Dans leur interpellation, les Verts rappellent d'ailleurs qu'il y a trois ans ils avaient déjà considéré comme «une aberration» le shop de la station Coop. Liberté du commerce...

«La Chaux-de-Fonds est autant concernée que Le Locle», affirme Giovanni Torcivia, le président du CID de la Métropole horlogère. En terme d'agglomération, Aldi se positionne quasi entre les deux villes. Giovanni Torcivia considère cependant que toutes les oppositions du monde ne font que retarder l'échéance. «Ces hard discounters sont comme des vautours au-dessus de

Neuchâtel et s'y installeront un jour ou l'autre». Pour notre interlocuteur, il faut faire pression pour qu'au moins ils se positionnent dans les centres-ville, évitant un surplus de circulation en périphérie et faisant profiter de l'engouement les petits commerces voisins. «Avec Migros Métropole Centre, ça marche très bien», dit encore le président du CID.

L'ATE a, elle, la compétence de s'opposer au projet loclois d'Aldi. Contactée, l'une de ses membres du Haut, Marie-Claire Pétremand, avoue que l'association n'a pas encore consulté la demande de permis de construire (jusqu'au 4 janvier), surchargée qu'elle était, notamment par le dossier H20. «La taille du parking comme les problèmes de circulation ne nous laissent pas indifférents», dit-elle pour l'instant. Une opposition recevable est donc encore possible de ce côté-là. /RON

Une mystérieuse corde à linge



GUILLAUME PERRET

Ce pourrait être une publicité pour le Secours d'hiver ou le coup de gueule d'un citoyen, sur la corde raide au moment de payer ses dernières tranches d'impôt... Mystère. De nombreux lecteurs nous ont signalé cette curieuse corde à linge pendue sur le trottoir central du Pod, à La Chaux-de-Fonds. Ne reste qu'un maigre indice: on ne trouve aucune lingerie affriolante sur ce fil... L'auteur serait donc un célibataire en manque de corde... ou de fée du logis? /syb

LA CHAUX-DE-FONDS

Comité des jeunes élu de justesse



PARLEMENT DES JEUNES Un comité tout neuf! De gauche à droite: Anthony Pittet, Eliona Gashi, Nathan Jucker, le président Loïc Herinckx, Caroline Perrenoud, Victoria Gendre et Felix Fivaz. (GUILLAUME PERRET)

Des nouvelles têtes au Parlement des jeunes (PJ) de La Chaux-de-Fonds ont pris place sur l'estrade mardi à l'Hôtel de ville pour subvenir aux besoins des associations de la place en manque de finances. Celles-ci pourront proposer leurs requêtes lors des séances plénières de l'année à venir.

Mais rien n'a été simple. Lorsqu'il a fallu désigner entre sept et onze volontaires, selon les quotas en vigueur, un blanc a refroidi la salle durant quelques instants. Car, en plus de Nathan Jucker, candidat pour un nouveau mandat au sein du comité du PJ, ils n'étaient que cinq à vouloir en reprendre les rênes... Donc six au total.

«Si vous avez quelque chose à dire, vous avez entre 15 et 25 ans, n'hésitez pas à vous engager», a lancé Dino Belometti en amont de l'élection. Mais l'animateur responsable du Service de la Jeunesse, également conseiller du PJ, a bien cru qu'il faudrait

repartir de zéro: «Si vous n'êtes pas assez, on peut former un groupe de jeunes qui va ensuite créer des réunions pour fonder un Parlement des jeunes.»

Issue heureuse finalement. Caroline Perrenoud, dans un élan de solidarité, a choisi de prolonger l'aventure au comité. Ouf! Du reste, un huitième motivé a rejoint le groupe plus tard dans la soirée. Le PJ pourra ainsi continuer de mener à bien les diverses envies des Chaux-de-Fonniers de leur âge.

Après ce moment de doutes, l'assistance a accepté par une large majorité les trois crédits demandés au cours de la séance. En sus des 2500 fr. destinés à la sortie annuelle du comité du PJ, Ludesco a obtenu 2000 fr. afin de réaliser son deuxième festival de jeux de société, qui se tiendra du 11 au 13 mars à la Maison du peuple, et l'association cinématographique L'Expire mental a reçu 2500 fr. pour ses projets en cours et à venir. /sbi

TROIS questions à... Cédric Dupraz

Conseiller communal en charge de l'Urbanisme

1 Une pétition de commerçants a-t-elle bien été envoyée à la Ville?

Je n'ai pas connaissance, ni la chancellerie, d'une pétition allant dans ce sens, pour l'instant. Mais nous avons reçu une lettre d'opposition du CID.

2 Sait-on combien d'oppositions ont déjà été déposées? Pour qui et pourquoi?

Quelques oppositions – trois – ont été déposées jusqu'à présent. Toutefois, la plupart des oppositions nous parviennent en général dans la dernière semaine du délai imparti. La grandeur du parking et le trafic généré par l'entrée côté route cantonale sont avant tout mis en avant.

3 Quelles dérogations ont-elles été demandées par Aldi?

Les dérogations recourent deux sous-articles de la réglementation communale qui traite de la zone mixte entre habitat, tertiaire, artisanat et petites industries. En fait, la plus importante concerne l'obligation d'avoir au moins 25% de la surface consacrée à l'activité définie. En l'occurrence, une des deux parcelles est entièrement destinée aux 83 places de parc. /ron

District du Locle

> Vos commerçants de proximité sont de bon conseil!



Membres de l'association
des détaillants du CID, Le Locle

132-239042

JOSSI

Horlogerie Bijouterie
Ouvert samedi 18 décembre jusqu'à 17h
Mardi 21 et jeudi 23 décembre
jusqu'à 21h30

TISSOT **AEROWATCH**
SWISS WATCHES SINCE 1853 ARTISANS HORLOGERS DEPUIS 1910

Daniel-Jeanrichard 1 - Le Locle
Tél. 032 931 14 89 www.alainjossi.ch

132-238239

adidas

Adidas Evil eye + verres correcteurs
Fr. 349.- seulement

NOVOPTIC
LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

**Profitez
des nocturnes
au Locle!!!**

Samedi 18 décembre
jusqu'à **19h00**

Mardi 21 décembre
jusqu'à **21h30**

Jeudi 23 décembre
jusqu'à **21h30**

**LOCATION DE SKIS ET SNOW
WEEK-END OU SAISON**

Juniors dès Fr. 100.- (saison)
Adultes dès Fr. 240.- (saison)

BRUSA SPORTS

LE LOCLE **LA CHAUX-DE-FONDS**
Place du Marché Av. Léopold-Robert 72
Tél. 032 931 85 33 Tél. 032 913 79 49

132-239067

Skieurs, surfeurs!!! Profitez de nos offres

Set Ski Vökl + fixations Marker	Fr. 549.-
Set Ski Head + fixations Tyrolia	Fr. 548.-
Set Ski Vökl Tiger + fixations Marker	Fr. 648.-
Set Ski Head Junior + fixations Tyrolia	dès Fr. 199.-
Raquettes à neige TSL226	net dès Fr. 196.-

BRUSA SPORTS

Le Locle **La Chaux-de-Fonds**
Place du Marché Av. Léopold-Robert 72
Tél. 032 931 85 33 Tél. 032 913 79 49

132-239060

Le CID... des commerces proches de vous...

Le choix, le service, la qualité!

GRAND CONCOURS **L'EXPRESS** **L'Impartial**

Mais où est donc passé le Père Noël?

AIDEZ-NOUS À RETROUVER LE PÈRE NOËL DANS LES PAGES
DE **L'EXPRESS** OU DE **L'IMPARTIAL** ET GAGNEZ PEUT-ÊTRE
UN DES NOMBREUX BONS D'ACHAT À LA MIGROS.

COMMENT PARTICIPER? Composez par SMS aujourd'hui jusqu'à 16h le message suivant:
DUO NOEL 16 suivi du **numéro de la page** où vous avez trouvé le portrait du Père Noël dans cette édition. Ajoutez
vos coordonnées (**nom, prénom et adresse**) et envoyez votre message au numéro **363** (Fr. 1.-/SMS).

EXEMPLE: si vous avez trouvé le Père Noël en page 12, composez **DUO NOEL 16 12 Pierre Dupont rue Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds** et envoyez votre SMS au **363** (Fr. 1.-/SMS).

Vous pouvez également nous apporter aujourd'hui jusqu'à 16h dernier délai, une carte postale avec le code du jour **DUO NOEL 16** suivi du **numéro de la page** où
vous avez trouvé le portrait du Père Noël et de vos coordonnées (**nom, prénom, adresse et No de téléphone**) à déposer dans la boîte aux lettres de **L'Express**,
rue de la Pierre-à-Mazel 39 à Neuchâtel ou de **L'Impartial**, rue Neuve 14 à La Chaux-de-Fonds.

Jouez également par internet: www.arcinfo.ch/concoursnoel





ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

LA CHAUX-DE-FONDS

Jeunes folks, vieux rock et musique balkanique

Ambiance folk suisse demain, à Bikini Test, à La Chaux-de-Fonds. Baum ouvrira les feux dès 21h30 et sera suivi par le Chaux-de-Fonnier Callahan. On dansera ensuite jusqu'au bout de la nuit grâce au collectif de DJ's chaux-de-fonniers Rock'n'Balkan, mix subtil entre musique balkanique et vieux rock. /syb

LES BRENETS

Trop de zones d'ombre autour des zones bleues

Il n'y aura pas de zone bleue au centre du village des Brenets comme l'avait proposé l'exécutif. Du moins pas tout de suite... Le Conseil général a renvoyé le projet, trop peu abouti, lors de sa séance lundi

PIERRE-ALAIN FAVRE

Le Conseil communal des Brenets a été prié de revoir sa copie lundi soir. Le rapport présenté sur la circulation routière au centre du village n'a pas eu les faveurs des élus du Conseil général.

Ceux-ci avaient à se prononcer sur une demande de mise en zone bleue des places de parc au centre de la localité, ceci pour réduire les possibilités de parcage de longue durée pour les personnes ne résidant pas au village. Un macaron au prix coûtant de dix francs sans limite de validité aurait été délivré aux riverains. Les particularités de certains commerces ou entreprises devaient encore être étudiées de manière à trouver les solutions les plus adéquates.

D'entrée de cause, le libéral Peter Spahr a évoqué les lacunes du rapport présenté par les autorités exécutives: «Il n'y a aucune estimation du nombre de macarons. Et il n'est question nulle part des problèmes que pourraient rencontrer les visiteurs proches des habitants, les membres du corps enseignant, les aides soignantes, les habitants de l'extérieur du village, les clients des hôtels, les touristes, etc. Un complément d'information est nécessaire, pour éviter d'avoir un lot de mécontents et de laissés-pour-compte», a-t-il estimé.

Hervé Lara (UDGauche) s'est déclaré pour sa part favorable à la création de ces zones bleues, ce d'autant qu'elles s'inscriraient dans la continuité du



PARCAGE La création de zones bleues au centre-ville a suscité l'intérêt chez les élus, mais ceux-ci ont regretté quelques lacunes. Un complément d'enquête a été demandé au Conseil communal. (ARCHIVES GALLEY)

Tulb (Transport urbain Les Brenets) mis en place pour réduire le trafic pendulaire. De plus, la somme à payer est vraiment anodine pour le citoyen: «Il y a toutefois trop de zones d'ombre dans le rapport pour

être accepté en l'état.» C'est l'urgence de la question pour donner un petit coup de pouce au transport urbain et assurer sa pérennité qui a poussé le Conseil communal à agir vite, a expliqué le conseiller commu-

nal Marc Eichenberger: «Mais nous sommes bien conscients que plusieurs éléments doivent encore être étudiés.» Il a donc été décidé de retourner le rapport à son expéditeur pour compléter d'enquête. /PAF

«Il y a toutefois trop de zones d'ombre dans le rapport pour être accepté»

Hervé Lara

Bientôt un magazine

Combattu d'une façon abrupte par Bernard Jayet (lib) et Gilbert Hirschy (UDGauche), le projet de création d'un magazine d'informations semestriel pour la commune des Brenets a finalement passé la rampe par 13 «oui» contre deux «non». «Trop luxueux et trop coûteux. Nous n'aimerions pas vivre la même polémique que les autorités chaux-de-fonnrières avec leur logo», ont argumenté les opposants. Les répercussions positives pour l'image de la commune et le plaisir de la lecture l'ont emporté haut la main sur les adversaires du projet. Coût de l'opération: 12 000 francs pour un essai sur une année. Composé de cinq membres, un comité de rédaction sera nommé tout prochainement. /paf

Vitesse et zone 30km/h

Tout aussi sensible, le deuxième point concernant la signalisation dans les quartiers du Grand-Cernil et des Champs-Ethévenots a également soulevé les passions. Aux trois variantes présentées par l'exécutif communal (statu quo, mise en place de cédez-le-passage pour toutes les rues débouchant sur la rue montante-descendante ou création d'une zone 30 km/h) est venue s'ajouter une quatrième possibilité argumentée par Philippe Léchaire (UDGauche): «Dans une zone 30 km/h, les piétons ne sont pas prioritaires, mais ils peuvent traverser où ils veulent. Ce qui en l'état demeure très dangereux, car les voitures roulent trop vite dans le quartier, c'est une réalité!» Et l'intervenant de proposer de limiter la vitesse à 40 km/h, de poser des cédez-le-passage le long de la route à forte déclinaison, de conserver tous les passages pour piétons et, éventuellement, de créer des ralentisseurs «doux» pour avertir les automobilistes qu'ils traversent une zone à vitesse limitée. Cette proposition a été retenue par neuf conseillers généraux. Le Conseil communal a été mandaté pour analyser si cette solution est possible. Bouclant par un bénéfice présumé de 756,49 francs, le budget 2011 a été accepté à l'unanimité. /paf

LA CHAUX-DE-FONDS

Eclairage LED pour la Trotteuse



ÉNERGIE Un éclairage chaleureux et novateur a été installé autour du Grand-Temple à l'occasion de la Trotteuse samedi. (RICHARD LEUENBERGER)

A l'occasion de la 3e édition de la Trotteuse Tissot, ce samedi, des projecteurs d'un genre nouveau ont été installés sur la montée du Grand Temple, rue du Pont, à La Chaux-de-Fonds.

Afin d'être au point le jour J, les responsables de l'entreprise neuchâteloise Iland Green Technologies et les organisateurs de la Trotteuse Tissot ont procédé à des essais – réussis – hier. Iland Green Technologies propose des solutions clé en main ou intégrées dans le domaine des systèmes et technologies solaires. Rue du Pont et autour du Grand-Temple, c'est une structure mobile qui permet d'éclairer ces lampes leds rechargeables, via un panneau solaire et une batterie.

«La mobilité du système permet une utilisation pour les loisirs mais aussi pour les services de secours, dans le cas de catastrophes naturelles par exemple», précise Nicolas Babey. A noter que la batterie comporte également des prises permettant de faire fonctionner des systèmes de purification ou de pompage d'eau.

«La Trotteuse rassemblera de nombreuses entreprises. Cette installation permet de mettre en avant d'autres savoir-faire techniques de la région, que la Ville a à cœur de soutenir, comme ce fut déjà le cas pour le tricycle électrique Magic Turtle», souligne Yannick Stauffer, du Service économique chaux-de-fonnier. /syb

En bref

■ LE LOCLE

Piéton renversé en dehors des passages de sécurité

Un piéton a été renversé hier par une voiture au Locle. Alors qu'il traversait la rue de France à hauteur du numéro 74 en dehors d'un passage de sécurité, un Chaux-de-Fonnier de 65 ans a été percuté vers 18h15 par une voiture conduite par un automobiliste français âgé de 39 ans. Le Chaux-de-Fonnier a été projeté contre le pare-brise de la voiture et a chuté lourdement sur la chaussée. Blessé, il a été transporté par une ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm-dij

■ LA CHAUX-DU-MILIEU

Budget 2011 dans les chiffres rouges

Le budget 2011 de la commune de La Chaux-du-Milieu, qui prévoit un déficit important de 75 416 francs, est à l'ordre du jour du Conseil général, ce soir à 20h à la maison communale. Les membres devront également se prononcer sur deux crédits, l'un concernant la réfection de trois cuisines situées dans un immeuble communal, l'autre de 30 000 francs pour la réfection de l'éclairage public. /paf

■ LA BRÉVINE

Un budget 2011 équilibré

Les élus de La Brévine se retrouvent ce prochain soir à 20h à l'Hôtel de ville pour voter le budget 2011 qui prévoit un léger déficit de 1951 francs. Contrairement à l'an dernier, le résultat présumé est nettement plus équilibré, ceci notamment par le fait que l'Etat n'a prévu aucun report de charges sur les communes pour 2011. Seront aussi évoqués un arrêté fixant la taxation des entreprises concernant les ordures ménagères, la nomination d'un membre à la commission d'urbanisme et des informations de l'exécutif et des commissions. /paf

PUBLICITÉ

Amplifon – conseils et tests auditifs gratuits.

Passez dès maintenant le contrôle annuel de votre audition chez Amplifon et ne restez plus isolé.

Nos horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi: 08h30 – 12h00 / 13h00 – 17h30

Amplifon SA
Espace 2, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 05 26, www.amplifon.ch





NEUCHÂTEL

Dix ans des Zèbres fêtés à la Maison du Concert

Les «Zèbres» reviennent à la source. Demain, pour son dixième anniversaire, l'émission de Jean-Marc Richard sera diffusée à midi en direct depuis la Maison du Concert, à Neuchâtel. Déjà, la première émission avait été enregistrée dans le canton, avec une classe du Locle, dont des anciens élèves seront présents. /gve

VAL-DE-RUZ

Sacrée histoire d'eau en haut de Tête-de-Ran

La filtration de l'eau de pluie dans la cabane de l'ancienne télécabine de Tête-de-Ran semble difficile légalement. Mais le promoteur Daniel Besson veut avancer dans son projet d'eau «dynamisée», qui serait même utile aux abeilles.

ALEXANDRE BARDET

Propriétaire des remontées mécaniques des Gollières, Daniel Besson annonce du neuf dans son projet de récupération, de stockage et de dynamisation de l'eau de pluie à Tête-de-Ran, à la cabane d'arrivée de l'ancienne télécabine. Après un blocage (lire notre édition du 5 novembre), il affirme que l'Etat lui ouvre une porte.

«Nous nous sommes rencontrés vendredi avec Daniel Besson», confirme l'avocat du Service de l'aménagement du territoire (SAT), Patrice Jobin. «Je lui ai dit que s'il déposait en bonne et due forme une demande de permis pour poser des chenaux et des tonneaux à cette cabane située en zone agricole, il aurait de réelles chances de l'obtenir. Mais sans mettre la charrue avant les bœufs.»

En revanche, le SAT juge ne pas avoir de base légale pour autoriser la dynamisation de cette eau sur place (ni d'ailleurs pour y créer un lieu de petite restauration avec terrasse tournante). Cette activité devrait a priori s'effectuer en zone à bâtir ou industrielle.

Patrice Jobin a aussi en main un préavis négatif du chimiste



TÊTE-DE-RAN Selon l'Etat, l'eau de pluie pourrait être récupérée et stockée à la cabane d'arrivée de l'ancienne télécabine, mais sa dynamisation serait légalement plus problématique. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

canton, selon lequel la législation fédérale n'autorise pas la distribution d'eau ayant de prétendues vertus thérapeutiques.

«Je vais déposer rapidement une demande de permis de construire et faire les choses en ordre», affirme Daniel Besson. «Mais je ne comprends pas pourquoi on m'interdirait de dynamiser en pleine nature l'eau de pluie très pure de Tête-de-Ran. Si vraiment, je trouverai une solution pour le faire en bas du télésiège des Gollières, ou même ailleurs.»

Ce procédé, qui consiste en gros à débarrasser l'eau de son

acidité et de son effet oxydant au moyen de filtres de couleur, serait donc transférable et adaptable sous d'autres cieux. Mais l'important pour le promoteur est de lancer rapidement le projet, d'établir un plan financier et de rechercher des fonds, publics et privés.

«Personne ne peut comprendre l'ampleur qu'on prendra avec cette eau, que je bois personnellement et qui est bonne pour la santé des végétaux, des animaux et des hommes», poursuit Daniel Besson. «Avec un chimiste, nous étudions son utilisation pour renforcer la

résistance des abeilles, qui se raréfient au niveau mondial. Si ces recherches se développent, je pourrais même être intéressé par l'ancien bâtiment du Mycorama, à Cernier.»

Cet habitant de la montagne a encore soumis au SAT d'autres projets (golf, hébergement, base équestre) et demande la mise en zone touristique de toute cette région de La Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran - Les Hauts-Geneveys. Selon Patrice Jobin, ce dossier sera examiné dans le cadre du plan directeur d'aménagement cantonal. /AXB

FONTAINES

Oui à l'accueil des écoliers

Une structure d'accueil des écoliers en dehors des heures de classes s'ouvrira en août prochain à Fontaines. Le Conseil général a accepté lundi soir de lui accorder les moyens financiers nécessaires.

Un crédit budgétaire de 40 000 francs destiné au subventionnement de cette structure, ainsi qu'un crédit d'équipement des locaux de l'ancienne maison de paroisse ont été acceptés par douze voix contre quatre, affirme l'administrateur communal Jérémie Bachmann. Les oppositions venaient des rangs PLR. Avalisée par 11 voix contre cinq, la participation des parents sera conforme au barème de référence cantonal.

Dans la foulée, le législatif de Fontaines a accepté sans opposition le budget communal 2011, qui présente un déficit de 161 000 francs, facilement couvert par les 3,1 millions de francs de fortune de la commune, à en croire l'exécutif.

Entre autres objets, le Conseil général a accepté à l'unanimité un crédit de



FONTAINES Une structure d'accueil parascolaire sera subventionnée. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

38 000 francs pour améliorer l'efficacité de l'éclairage public. Une autre dépense de 690 000 francs a été adoptée pour réaliser les aménagements de surface des rues du Temple et des Bassins. La commune a aussi donné son aval au remplacement de conduites dans ce quartier, qui seront effectuées par le syndicat des eaux Multiruz.

Du côté du cimetière, l'exécutif a annoncé la création d'une tombe du souvenir, autrement dit d'une urne collective anonyme pour les cendres. /axb

FONTAINEMELON

Baisse des impôts des entreprises

Déficitaire à hauteur de 71 000 francs, sur 7,1 million de charges, le budget 2011 de Fontainemelon a été adopté à l'unanimité, lundi soir, par le Conseil général.

Dans ses prévisions, le Conseil communal a tenu compte tenu d'une baisse de 10% des impôts des sociétés par rapport à cette année. Il s'agit de la conséquence de la réforme de la fiscalité des personnes morales que souhaite introduire l'Etat (combattue par référendum).

Toutefois, le déficit budgétaire 2011 reste inférieur à

celui de 115 000 francs figurant dans les prévisions 2010. Quant aux comptes 2009, alors que le budget les prévoyait en rouge, ils avaient bouclé sur un bénéfice de 100 000 francs, virés à la fortune nette communale. Celle-ci s'élève à 7,4 millions de francs à fin 2009.

Un crédit de 91 000 francs pour l'achat d'un petit tracteur pour la voirie a également obtenu l'unanimité. Idem pour un crédit-cadre de 130 000 francs pour rénover les appartements communaux qui deviendront libres dès l'an prochain. /axb

RÉSEAU URBAIN NEUCHÂTELOIS

Boudry renonce au Park & Ride de Perreux

«La Confédération n'a pas été généreuse avec Boudry!» Le conseiller communal Yves Aubry a exprimé lundi sa déception devant le Conseil général. Berne renonce à cofinancer les trois projets boudryens inscrits par le canton dans le programme d'agglomération RUN en 2007. A savoir la réalisation d'un parking d'échange Park & Ride à Perreux, la création d'une nouvelle ligne de bus vers la gare de Boudry et le réaménagement du centre et des alentours de l'arrêt du tram. «Il n'y a aucune raison que la commune finance seule un service qui profitera surtout aux habitants des autres localités!», a annoncé Yves Aubry, directeur des finances.

Nicolas Grandjean, mandaté par le canton pour coordonner les mesures du projet RUN,

explique que la Confédération a renoncé à financer l'ensemble des Park & Ride de Suisse inscrits dans des projets d'agglomération: «Certains experts n'étaient pas convaincus que grâce aux P+R, moins de kilomètres seraient parcourus en voiture.»

Le Park & Ride de Perreux pourrait toutefois se faire si Boudry trouvait un soutien financier cantonal ou provenant d'autres communes du Littoral. «Mais ce qui nous intéresse à moyen terme, c'est que la halte de Perreux soit réhabilitée par les CFF», complète Yves Aubry. «C'est à ce moment-là que nous discuterons avec le canton d'un possible financement du P+R.»

Le réaménagement du centre de Boudry et des abords de l'arrêt du tram est également



DÉCEPTION À BOUDRY Le Conseil général a appris que plusieurs projets de mobilité seraient mis au placard, du moins quelques années. (DAVID MARCHON)

mis en veilleuse. «Sans la manne fédérale, la commune n'a actuellement pas les moyens de déboursier un million de francs pour ces travaux!», explique Yves Aubry.

Dans ce cas, la Confédération a jugé que cet aménagement urbanistique n'était pas suffisamment lié à un encouragement à la mobilité douce. «Le canton verra s'il inscrit ces tra-

vaux dans la deuxième vague de projets RUN, déposés à Berne en juin 2012», indique Nicolas Grandjean.

Mais comment expliquer que le troisième projet boudryen, à savoir la création de la ligne de bus en direction de la gare CFF, ait également été recalé, alors qu'il encourage clairement le transfert modal prôné par la Confédération? «Ici, la raison est simplement financière. La Confédération avait six milliards de francs à disposition, pour 30 milliards de mesures proposées», répond Nicolas Grandjean.

Mais cette ligne de bus, elle, est toutefois en train de voir le jour. Notamment grâce au soutien des communes du Littoral, de l'Etat et de l'entreprise Bernasconi. /VGI

En bref

■ PLONK ET REPLONK Les fêtes militaires continuent à Colombier

Balle à deux coups, nains bétonnés sur tapis vert, armures à diadèmes, fusil de poche, casque pour frères siamois... Plonk et Replonk devaient sortir leur défilant attirail du Musée militaire de Colombier ce dimanche. Mais ils prolongent leur bail. L'exposition «Fêtes militaires» du duo neuchâtelois se poursuit jusqu'au 1er avril 2011. /réd

■ LE LANDERON Le chœur Nugerol s'est tu

C'est avec des larmes coulant sur ses joues, au milieu de ses choristes de Nugerol, en l'église Saint-Maurice du Landeron, que Bernadette Delley a, dimanche en début de soirée, déposé sa baguette. En mauvaise santé, elle ne peut plus, à 72 ans, diriger un chœur debout. Elle continuera de diriger le chœur de Bellechasse - Le Vully (FR), de composer et... de peindre. /flv

JURA BERNOIS

Le Conseil lève le voile sur ses priorités

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a fixé ses objectifs pour la présente législature. Ce document synthétique, qui donne les grandes lignes des priorités de son action, a été dévoilé hier par les présidents des huit sections.

PHILIPPE OUDOT

Lors de sa première législature, le Conseil du Jura bernois (CJB) avait adopté des objectifs annuels. L'expérience ayant montré que leur réalisation prend du temps, «nous avons désormais opté pour des objectifs de législature», a expliqué hier son président Willy Sunier. Des objectifs classés par ordre de compétences telles qu'elles figurent dans la loi sur le statut particulier, et qui constituent un instrument de pilotage de l'action du CJB.

Président de la section Culture, Jean-René Moeschler a souligné que celle-ci était intervenue pour faire modifier le projet de nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles, qui changera dès 2013 le système de financement. Le projet tel que présenté aurait en effet fortement réduit les moyens financiers réservés au Jura bernois. S'agissant du concept culturel, le CJB entend dresser un bilan avec les acteurs concernés et procéder aux adaptations nécessaires. En vue du tricentenaire de l'abbatiale de Belleray, en 2014, le CJB va réunir tous les milieux impliqués afin de coordonner les différentes actions envisagées.

Jean-Michel Blanchard, président de la section Police, affaires militaires et finances, s'est réjoui des bonnes relations avec la Direction de la police en ce qui concerne les Fonds de loterie et du sport. Dans ce domaine, le CJB



CJB A l'image, les présidents des huit sections, ainsi que le président du CJB, devant de gauche à droite: Stéphane Boillat, Jean-Michel Blanchard, Willy Sunier, Jean-René Moeschler, Antoine Bigler, Francis Daetwyler et Walter von Kaenel. Derrière, de gauche à droite: Manfred Bühler et Etienne Klopfenstein. (PHILIPPE OUDOT)

entend se doter de lignes directrices propres au Jura bernois.

A la tête de la section Instruction publique, Stéphane Boillat a rappelé que conjointement avec le CAF (Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne), le CJB disposait de compétences décisionnelles déléguées par la Direction de l'instruction publique. Au niveau de l'école obligatoire, les priorités vont la mise en œuvre de Harnos dans le cadre de la révision de la loi sur l'école obligatoire, et l'introduction du Plan d'études romand. Au secondaire II, le CJB se prononcera notamment sur la localisation des sites de formation du Ceff (Centre de formation professionnelle Berne francophone).

De son côté, Walter von Kaenel, président de la section Institutions a rappelé que l'avenir institutionnel de la région interjurassienne sur la base du rapport de l'AIJ constituait le

principal chantier en cours. A ce jour, le CJB a procédé à une analyse du statu quo +. Mais pour que le CJB puisse, en mai 2011, rendre son verdict sur les pistes de l'AIJ et sur l'opportunité d'organiser un vote, il attend encore trois documents: une étude sur les flux entre Bienne et le Jura bernois, l'analyse différenciée du rapport Jeanrenaud sur une entité à six communes, ainsi que les modalités de la question en cas de vote.

Pour la section Justice, affaires communales et ecclésiastiques, son président Manfred Bühler a souligné la qualité du travail de la déléguée à la jeunesse. Le CJB entend donc tout faire pour reconduire son contrat de prestations. Il a aussi relevé que le projet de Conférence régionale Bienne-Seeland-Jura bernois était sur de bons rails et qu'il avait le plein soutien du CJB, car il conduira à une simplification

institutionnelle des divers organes actuels.

Chef de la section Economie publique, Etienne Klopfenstein a insisté sur la nécessité d'impliquer davantage le canton dans les questions agricoles concernant le Jura bernois, tout en maintenant la collaboration dans le cadre de la Fondation rurale interjurassienne. S'agissant du tissu industriel, le CJB appuie la mise en place de mesures de lutte contre le chômage et le dumping salarial adaptées aux régions exportatrices. Quant au tourisme, il souhaite un renforcement de la collaboration interrégionale.

Pour sa part, le président de la section Santé publique et prévoyance sociale Antoine Bigler s'est réjoui du succès de l'AEMO (active dans la protection de la jeunesse) mis en place cet automne, insistant sur la nécessité de pérenniser cette institution. /POU

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Philippe Perrenoud fait grincer les dents



MOUTIER Le sort de l'hôpital suscite des réactions. (MICHAEL BASSIN)

Suite à la présentation de la planification des soins 2011-2014, mardi, le directeur de la Santé publique du canton de Berne Philippe Perrenoud a évoqué, au micro de RJB, «un scénario possible» pour l'Hôpital du Jura bernois (HJB) qui se résume ainsi: concentrer les prestations hospitalières à Saint-Imier et faire du site de Moutier un centre de santé pour les soins ambulatoires. Selon le conseiller d'Etat, ce type de réflexion doit être mené pour tous les hôpitaux multisites du canton.

Contacté hier, John Buchs, président du conseil d'administration de l'HJB, se dit surpris de ces déclarations: «Nous les considérons comme une vision, non comme une proposition. Mais cette vision, dont nous n'étions pas au courant, fait froid dans le dos car l'HJB représente pas moins de 600 employés (ré: à des taux d'occupation variables).» La stratégie du conseil d'administration de l'HJB est claire: proposer des soins aigus sur les deux sites. «Les produits ne sont pas tous les mêmes». Le président estime inopportun d'affirmer que seuls les grands centres voient leur nombre de patients augmenter. «L'HJB fidélise toujours plus la clientèle et celle-ci augmente.» Il ajoute que l'HJB est viable financièrement. «Nous avons présenté notre business plan jusqu'en 2018. Et même avec les investissements à venir,

nous pouvons assurer la pérennisation de l'hôpital.» Les comptes 2010 présenteront un bénéfice.

Enfin, John Buchs craint aussi que les déclarations du directeur de la SAP ne déstabilisent les employés de l'HJB, notamment le personnel qualifié qui ne manque pas de propositions d'autres hôpitaux.

Le Conseil municipal de Moutier désapprouve lui aussi cette vision qui rétrograderait le site de Moutier «au statut de simple centre de santé». «Philippe Perrenoud prétend que les patients préfèrent être pris en charge dans les centres hospitaliers du canton (Berne, Bienne) plutôt que de faire appel aux soins de proximité et de qualité offerts par notre hôpital. Cette vision des choses ne semble prendre aucun compte des excellentes performances médicales et financières atteintes ces dernières années grâce notamment au corps médical renouvelé et au personnel de notre hôpital», souligne l'exécutif prévôtois dans un communiqué. «Le Conseil municipal s'opposera avec tous les moyens politiques et démocratiques à son application. Notre exécutif enjoint la députation et le Conseil du Jura bernois d'anticiper et d'exprimer leur désapprobation motivée notamment par le statut particulier dévolu au Jura bernois dans la constitution et la législation bernoises.» /mba

PUBLICITÉ



BANQUE FRANCK GALLAND & CIE SA

BANQUE PIGUËT & CIE S.A.
DEPUIS 1856

NOUS ÉTIENS FAITS POUR NOUS RENCONTRER

La Banque Piguët et la Banque Franck Galland se rejoignent dans un même esprit de famille. Nous partageons la même culture de banque à taille humaine, la même passion pour notre métier, à la recherche de l'excellence pour chaque client.

Nos valeurs ont une histoire, nous leur donnons un avenir

Groupe BCV - Banquiers suisses depuis 1845

Ing.dipl. FUST

Et ça fonctionne.



Spécialiste pour tous les appareils électroménagers!

Systèmes à capsules

avec voucher*
149.-
au lieu de 199.-
Economisez 50.-

*Voucher disponible dans toutes les succursales

seul.
269.-
avant 299.-
Economisez 30.-

Vous recevez fr. 80.-*

*Plus de détails dans votre succursale Fust!

Convainc par un design extraordinaire
De'Longhi Dolce Gusto Circolo
• Café et espresso • Commutateur on/off à LED
No art. 370278

La plus étroite des machines Nespresso
KÖNIG Citiz silver chrome
• Avec mode économie d'énergie
No art. 560264

Machine à café automatique

seul.
499.-
avant 799.-
Economisez 300.-

Exclusivité Fust

Machine à café automatique
SIEMENS Surpresso TK 52001
• Tablette pour tasses avec fonction préchauffage
• Quantité de café programmable
No art. 139772

Echangez maintenant vos superpoints coop en bons d'achat Fust!

Pour **5000** SUPERPOINTS = **Fust** fr. 50.- bon d'achat

Valable seulement jusqu'au 24. 12. 2010!
Concours!
Qui échangera le plus de superpoints Coop gagnera une machine à café Jura d'une valeur de fr. 2000.-

Entretien des sols

avec bon seul.
299.90
au lieu de 599.90
-50%

Exclusivité Fust

2000 watts
Puissant aspirateur de marque
PHILIPS Expression 2000W
• Base pour sols commutable
• 10 m de rayon d'action
No art. 230955

seul.
399.90
avant 479.90
Economisez 80.-

Exclusivité Fust

Incl. set de filtre gratuit valeur fr. 40.-

Aspirateur-robot
iRobot Roomba F520
• Nettoie votre appartement pendant votre absence
• Reconnait les tapis et les obstacles
• Avec station de charge
No art. 315051

Des cadeaux pour elle et lui

seul.
499.-
avant 599.-
Economisez 100.-

Technologie Salon
Indolore et de longue durée

Epilation de longue durée
REMINGTON i-Light
• Toute dernière technologie IPL pour salon de coiffure, maintenant également pour utilisation chez soi
• Maniement simple et sûr
No art. 106096

seul.
499.-
avant 585.-
Economisez 86.-

Edition spéciale Porsche
Gratuit: Porsche miniature

L'excellent modèle
BRAUN Series 7-790 Porsche
• Rasoir à lames de première classe
• Tête de coupe articulée à 4 positions
No art. 680189

Laver

seul.
499.-
Garantie petit prix

Le prix vedette
FIRSTMOTECQ WA 508 E
• Simple d'utilisation • Programme lessive délicate/laine
• Label UE AAD
No art. 103000

Sécher

seul.
499.-
Garantie petit prix

Séchoir à super prix
FIRSTMOTECQ TA 507 E
• Capacité 7 kg • Mesure du taux d'humidité
• EU-Label C
No art. 103046

Eco-Centre

Le tout nouveau séchoir à pompe à chaleur
FUST Oekoline Adora 699TW
• Programme automatique: séchage super doux
• Le plus faible rendu en humidité
• Très doux avec le linge
No art. 108951

seul.
3190.-
Garantie petit prix

Vitesse très rapide: en 90 minutes au but

Prix du set seul.
5999.-
au lieu de 6680.-
Economisez 681.-

seul.
3490.-
Garantie petit prix

Lave-linge dernier cri de 8 kg
FUST Oekoline Adora 699WA
• Anti-acariens: convient pour les allergiques
• Lisser à la vapeur: réduction de la formation de plis
• Sensor spécial pour 30% d'utilisation d'eau en moins
No art. 108921

Programme 20°C: économique en énergie et en eau

Réfrigérer

Prix de lancement
199.-
au lieu de 399.-
-50%

Petit réfrigérateur
FIRSTMOTECQ KS 062-IB
• Petit et pratique • Contenance 50 litres dont 7 litres pour la partie glace*
No art. 107556

Congeler

Prix de lancement
299.-
au lieu de 499.-
Economisez 40%

Petit, mais bien là
FIRSTMOTECQ TF 080.1-IB
• Contenance 80 litres
• Faible consommation d'électricité
No art. 107538

Service de réparation rapide toutes marques!
Nous réparons toutes marques quel que soit le lieu d'achat!
0848 559 111 www.fust.ch



- Lave-linge
- Lave-vaisselle
- Congélateurs
- Séchoirs
- Machines à café
- Téléviseurs
- Appareils Hi-fi
- Foto/Handy
- PC/Notebook

- Garantie de prix bas de 5 jours*
- Avec droit d'échange de 30 jours*
- Un choix immense des tous derniers articles de marque
- Occasions/modèles d'exposition
- Louer au lieu d'acheter

Echange rapide spécialement pour réfrigérateur et congélateur 0848 559 111. Service de réparations rapide: tél. 0848 559 111 ou sous www.fust.ch.

Commandez par fax 071 955 52 44 ou Internet www.fust.ch

*Détails sous www.fust.ch

Collectionnez des superpoints chez Fust! Payez quand vous voulez: carte gratuite chez Fust.

Bienne, Capitol, Spitalstrasse 32, 032 329 33 50 • Bienne, Route Central 36, 032 328 73 40 • Bienne, Fust Supercenter, Route de Soleure 122, 032 344 16 00 • Courrendlin, Centre Magro, Route de Delémont 46, 032 436 15 60 • Delémont, Av. de la Gare 40, 032 421 48 10 • La Chaux-de-Fonds, Bvd des Eplatures 44, 032 924 54 24 • La-Chaux-de-Fonds, Centre Lemuria (Ex Carrefour), 032 601 20 80 • Marin, Marin-Centre, rue Fleur-de-Lys 26, 032 756 92 40 • Neuchâtel, Fust-Supercenter, chez Globus, 032 727 71 30 • Neuchâtel, Centre Maladière, 032 720 08 50 • Porrentruy, Inno les galeries (ex Innovation), 032 465 96 35 • Réparations et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071 955 52 44 • Emplacement de nos 160 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch

ENSEIGNEMENT

assurez votre avenir

- Assistante médicale rentrée: 7 février 2011
- Secrétaire-assistante en milieu médical rentrée: 7 février 2011
- Secrétaire médicale (samedi) rentrée: 5 février 2011
- Délégués médicaux rentrée: 5 février 2011

EDUQUA ECOLE **panorama**
Lausanne - rue de la Tour 8 bis
021 323 69 07
info@ecolepanorama.ch
www.ecolepanorama.ch



Donnez pour que Pascal puisse être de la partie.

Dans toute la Suisse, la Fondation Cerebral aide des enfants comme Pascal, ainsi que leurs familles. Par exemple avec des mesures d'encouragement de la mobilité. Pour ce faire, nous avons besoin de votre don, d'un legs ou d'entreprises qui financent différents projets. Aidez-nous à aider.

TEVO CENTRE
Cerebral
Aider rapproche

Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral
Erlachstrasse 14, case postale 8262,
3001 Berne, téléphone 031 308 15 15,
CP 80-48-4, www.cerebral.ch

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE JOURNAL?

En nous signalant cet incident avant 11h00 en semaine et jusqu'à 9h00 le samedi, nous vous rapportons votre journal dans votre boîte aux lettres avant 12h30.
Nous recevons vos appels au 0800 804 131 (numéro gratuit).

Cette prestation est disponible pour tous les abonnés distribués par porteurs.

Votre quotidien, c'est nous.

L'Impartial
www.arcinfo.ch

Découvrez 25 idées de balades pour partir le temps d'un week-end

Annick Monod

Randonnées à saute-frontière

25 idées pour partir vers l'étranger, à pied, le temps d'un week-end

COUPON DE SOUSCRIPTION

Randonnées à saute-frontière

Je souhaite commander _____ exemplaire(s) du recueil au prix de Fr. 21.- pièce.
Je suis abonné(e) à L'Express ou L'Impartial et bénéficie d'un rabais de Fr 5.- pièce.

Mon No d'abonné : _____

Nom: _____ Prénom: _____

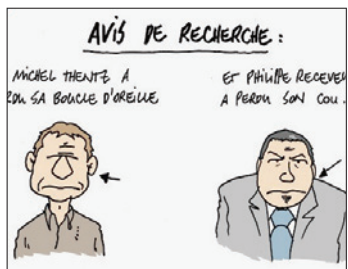
Adresse: _____ NPA / localité: _____

Téléphone: _____ Portable: _____ E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à retourner à: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, Service de Marketing, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel

Souscription également possible sous: www.arcinfo.ch/randonnees En vente jusqu'à épuisement du stock



SUPER-ELECTOR

Sortie de «Destins de campagne»

Il avait animé la campagne des récentes élections cantonales jurassiennes. Super-Elector revient avec le tome 2 de «Destins de campagne», un ouvrage bourré de dessins hilarants. Deux séances de dédicaces pour le dessinateur: samedi à la Page d'Encre à Delémont (14h-16h) et jeudi prochain chez J-P Ernst à Porrentruy (17h-21h). /gst

LES BOIS

Le risque d'éboulement était exagéré à Biaufond

Classé en zone rouge sur une carte des dangers de chutes de pierres, le hameau de Biaufond n'est finalement pas si dangereux. L'Office de l'environnement jurassien a revu ses plans. De quoi irriter la conseillère communale des Bois en charge du dossier, qui déplore des dépenses publiques inutiles. Le canton relativise: il voit dans ce dossier une évolution plutôt qu'une erreur.

DELPHINE WILLEMIN

La conseillère communale Nancy Braendle n'en démord pas: le dossier de Biaufond a été traité de manière «incohérente» par le canton du Jura. Sur une carte des dangers de chutes de pierres, le hameau s'est vu classer «zone rouge» au début des années 2000, raison pour laquelle la commune des Bois a dû poser des filets de protection en 2006 et prévoyait d'en installer d'autres prochainement. Coûteuses, ces mesures préventives étaient une condition à de nouvelles constructions.

Coup de théâtre au début de cette année: la commune apprend que le canton a recalculé le danger. La zone est donc moins exposée que prévu. Du coup, le hameau est «sursécurisé» et l'installation d'un nouveau filet n'est plus nécessaire. Une digue de protection faite de pierres et de matières végétales suffira en amont du projet de gîte, actuellement en construction (lire ci-dessous). Le coup de l'opération, estimé à 60 000 francs, se situe bien en deçà des 400 000 francs qu'auraient



ROCHERS La colline rocheuse dominant le hameau n'est pas si menaçante qu'estimé au départ.

(DELPHINE WILLEMIN)

coûté les mesures initialement prévues.

«Vous imaginez si nous nous étions précipités et que nous avions directement pris toutes les mesures exigées au départ?», s'étonne Nancy Braendle. Pour les études et la mise en place de la première structure, au-dessus du restaurant de Biaufond, une somme de 331 000 francs a été dépensée en 2006. Le canton et la Confédération en ont assumé la grosse part, soit 296 000 francs. La commune a payé le reste. «C'est clair que les subventions sont importantes, mais le problème n'est pas là», tonne la conseillère communale. «Ce qui me désespère, c'est ce qu'on fait de l'argent public.»

«Ce qui me désespère, c'est ce qu'on fait de l'argent public»

Nancy Braendle

Mentionnant un manque de précision dans l'étude précédemment menée, l'Office cantonal de l'environnement (Env) a informé la commune cette année d'une réduction de la zone de danger. «Les premières analyses, dirigées par la commune et financées par le canton – qui les a approuvées – n'ont pas été poussées à fond», explique Denis Moritz, en charge des dangers naturels au sein de l'Env. «Le scénario était catastrophiste, c'est vrai. Nous disposons aujourd'hui de techniques de mesure plus réalistes et nous pouvons faire un constat: cela vaut la peine d'investir dans de bonnes études.»

A Biaufond, on peut dormir tranquille. /DWI

L'offre touristique du hameau sera bientôt développée

Navré d'avoir vu leur projet gelé plusieurs années durant à cause d'un danger surévalué, Jean-Claude Wenk et son épouse Margrit, les anciens tenanciers de Maison-Monsieur, sont sur le point de réaliser un vieux rêve à Biaufond, non loin du restaurant. Au mois de juin, ils ont reçu le permis de construire tant convoité pour transformer de fond en comble et agrandir la petite bâtisse qu'ils utilisaient jusqu'ici comme maison de vacances, pour en faire une table d'hôte et un gîte. La précédente carte des dangers avait empêché le couple de démarrer. En effet, si la commune des Bois avait donné un préavis positif pour l'obtention du permis, le canton du Jura ne l'entendait pas de cette oreille.

«Je n'ai jamais pensé qu'il y avait un quelconque problème», sourit Jean-Claude Wenk, soulagé du dénouement des événements. «Nous venons dans cette



MAISON-BIAUFOND Un nouveau lieu d'accueil est en construction.

(DELPHINE WILLEMIN)

maisonnette depuis 43 ans et jamais un caillou ne nous est tombé dessus!»

Début septembre, le couple a donné le premier coup de pioche et mis les

bouchées doubles pour concrétiser son projet au plus vite. Il a notamment fallu amener l'électricité et l'eau courante dans le nouveau bâtiment. Première échéance: la table d'hôte devrait déjà ouvrir ses portes le 26 décembre. Elle fonctionnera sur réservation. Au printemps débutera l'aménagement des alentours, avec terrasse, sauna et hammam à la clé.

Dans un deuxième temps, d'ici quatre à cinq ans, des chambres d'hôtes seront aménagées dans l'ancienne bâtisse. Au total, une quinzaine de couchages seront disponibles.

«Nous souhaitons travailler à l'échelle humaine et n'engagerons pas d'employés», précise Jean-Claude Wenk, qui dit avoir investi dans ce projet l'équivalent du prix d'une maison familiale classique.

Les autorités des Bois voient d'un bon œil ce développement touristique. /dwi

Conférence demain à Saignelégier sur un projet d'entraide au Congo

L'Unité pastorale Saint-Jean La Courtine fera le point demain à la salle paroissiale de Saignelégier (20h15) sur le projet et l'avenir d'une pisciculture dans la région du Kasai. La parole sera donnée à des gens de retour du Congo. /gst

JURA

Hommages et promesses à gogo



LA RAURACIENNE Entonnée en chœur par le nouveau Gouvernement jurassien, qui a prêté serment hier soir à l'église Saint-Marcel. (BIST)

Une petite matinée de débats et la législature 2007-2010 a vécu hier au Parlement jurassien. Les points à l'ordre du jour touchaient le département de l'Environnement du désormais ministre retraité Laurent Schaffter. Rien de croustillant à se mettre sous la plume. Tout le monde était visiblement pressé de passer à l'apéro.

Lors de ce genre de séance, les hommages sont incontournables. Laurent Schaffter a été fleuri pour services rendus à la République (lire encadré). Idem pour le président du législatif, le PLR Michel Juillard. Le soir à l'église Saint-Marcel à Delémont, les 60 députés, les 31 suppléants et les cinq ministres ont prêté serment. C'est le doyen des élus, le Vert delémontain Emmanuel Martinoli (69 ans), qui a présidé la séance: «Nous, les vieux, nous pouvons, devons, réfléchir à l'avenir commun, lointain.»

Le discours inaugural fut l'apanage du socialiste Loïc Dobler (23). L'élu – le plus jeune – de Glovelier a estimé

qu'il était temps pour le Jura de se remettre en question: «De l'audace! Nous avons la chance de construire le Jura de demain. Soyons fiers de notre canton, un modèle dans bien des domaines, même si l'indépendance a conduit à certains désenchantements.»

Parce qu'il faut bien quelqu'un pour présider la séance du Parlement de ce matin consacrée à de multiples élections, le vice-président André Burri (48) a accédé au perchoir. Le résultat du PDC delémontain n'a rien à voir avec le score de Micheline Calmy-Rey il y a une semaine aux chambres fédérales: 54 voix sur 60, soit un des meilleurs de l'histoire du législatif. Cet enfant de Moutier a confié son rêve: «Celui de voir les frontières inutiles entre les deux Jura se briser.»

C'est ensuite en cortège que l'assistance a rallié la salle Saint-Georges. Il faisait une cramme du diable. Dommage. La formidable fanfare de la police cantonale ne méritait pas ça. /gst

«Un ministre intègre...»

Une belle jambe! Non-réélu après huit ans passés au Gouvernement jurassien, Laurent Schaffter a eu droit à trois hommages appuyés hier matin. Michel Juillard a relevé «qu'il a négocié avec des plus grands que lui». L'autre Juillard, Charles, le président du Gouvernement, s'est dit attristé de devoir prendre congé d'un collègue qui n'a pas choisi de partir. «Sous ses airs de bon père tranquille et rassurant, il a su se montrer pugnace. Laurent Schaffter ne fut pas qu'un bâtisseur de routes, un protecteur de l'environnement. C'est une personnalité subtile, un homme de terrain.» Standing ovation. A la tribune, l'ex-ministre n'a pas caché «que j'aurais voulu rester. Huit ans au Gouvernement, ça vous dévore.» De passion, donc. Auparavant, Françoise Cattin, la présidente du groupe PCSI, a déploré «que le Jura se prive d'un ministre compétent et intègre.»

A partir de là, on peut comprendre ce que l'on veut... /gst

En bref

■ STUPÉFIANTS

La police saisit 135 plants de chanvre à Cortébert

La police cantonale bernoise a mis la main hier sur une plantation de chanvre à Cortébert. Elle a détruit 135 plants et saisi le matériel servant à la culture de cette drogue. La police a mené une perquisition sur la base d'une enquête et de renseignements donnés par la population. Le propriétaire de la plantation devra répondre d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Le mois dernier, ce sont quelque 220 plants qui avaient été découverts à Tavannes. /ats

Ciné LA CHAUX-DE-FONDS

EDEN rue de la Serre 83, tél. 032 913 13 79
THE TOURIST 1re semaine - 10/12
Acteurs: Angelina Jolie, Johnny Depp. Réalisateur: Florian Henckel von Donnersmarck.

PLAZA rue de la Serre 68, tél. 032 916 13 55
LE MONDE DE NARNIA: L'ODYSSÉE
DU PASSEUR D'AURORE 2e semaine - 10/10
Acteurs: Ben Barnes, Eddie Izzard.

SCALA 1 rue de la Serre 52, tél. 032 916 13 66
MEGAMIND - 3D 1re semaine - 7/10
Réalisateur: Tom McGrath.

RAIPONCE 3e semaine - 7/7
Réalisateur: Byron Howard.

L'IMPASSE DU DÉSIR 2e semaine - 12/14
Acteurs: Remy Girard, Natache Regnier, Laurent Lucas.

SCALA 2 rue de la Serre 52, tél. 032 916 13 66
HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1 4e semaine - 12/12



«DE VRAIS MENSONGES» Une lettre aux conséquences imprévues. (SP)

SCALA 3 rue de la Serre 52, tél. 032 916 13 66
DE VRAIS MENSONGES 2e semaine - 10/12
Acteurs: Audrey Tautou, Nathalie Baye, Sami Bouajila.

SCALA 3 rue de la Serre 52, tél. 032 916 13 66
L'APPRENTI PÈRE NOËL 2e semaine - Pour tous/7
Acteurs: Line Renaud, Julie Gayet, Isabelle Mergault.

LA PRINCESSE DE MONTPEINSIER 1re semaine - 12/14
Acteurs: Mélanie Thierry, Lambert Wilson, Grégoire Leprince-Ringuet.

MACHETE 3e semaine - 16/16
Acteurs: Danny Trejo, Michelle Rodriguez, Jessica Alba.

ABC rue de Coq 11, tél. 032 967 90 42
MOON 12/14
Réalisateur: Duncan Jones

RUBBER 16/16
Réalisateur: Quentin Dupieux

SPACE TOURISTS 16/16
Réalisateur: Christian Frei.

Une pièce d'identité sera demandée toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion. Merci de votre compréhension!

Ciné REGION

NEUCHÂTEL
■ APOLLO 1, 2, 3 (032 710 10 33)
Megamind - 3D

BIO (032 710 10 55)
Mardi après Noël

LES BREULEUX
■ LUX (032) 954 12 26

LE NOIRMONT
■ CINELUCARNE (032 953 11 84)

SAINT-IMIER
■ ESPACE NOIR (032 941 35 35)

BIO (032 710 10 55)
Mardi après Noël

STUDIO (032 710 10 88)

LUX (032) 954 12 26

CINELUCARNE (032 953 11 84)

ESPACE NOIR (032 941 35 35)

TRAMELAN
■ CINÉMATOGRAPHE (032 487 45 61)

TAVANNES
■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

COUVET
■ LE COLISÉE (032 863 16 66)

LE COLISÉE (032 863 16 66)

LEROY OPTICIENS SARL
LA 2ÈME PAIRE GRATUITE
Rue des Terreaux 5 2000 Neuchâtel | T. 032 724 57 57 F. 032 721 17 06 | info@leroy.ch www.leroy.ch

AGENDA

espace = réduction de Fr. 5.- sur présentation de la carte Club espace
NEUCHÂTEL
>Spectacle/conférence
Santa Macairo Orkestar Bar King. Je 16.12, 22h.

>Expositions
Théâtre du Pommier
Exposition «Sautecroche et Minicroche». Aquarelles originales d'Annick Caretti.

Retrouvez l'agenda sur notre site internet www.arcinfo.ch
GARANTEE 3 ANS
MY PROMO C'EST MOI QUI CHOISIS!
Leasing 2,9% ou Prime Bonus Fr. 1'500.- ou Offre de Reprise Plus



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

CONCERTS Le rock d'Elkee rencontre son alter ego italien

Elkee, groupe neuchâtelois chevronné, participe à un échange musical avec une formation rock italienne nommée Grandi animali marini. Ce projet sert à renforcer les liens interculturels entre les deux pays. Les deux formations jouent demain au Queen Kong Club à Neuchâtel et samedi au Lux au Locle. /comm-réd

PUBLICATION

Dialogues de couples et autres monstruosités

Aiguisée, ironique, poétique, la plume d'Emanuelle delle Piane sonde les grands et les petits drames de l'existence. Des «Pièces» publiées chez Campiche.

DOMINIQUE BOSSHARD

Le cœur s'embrase, puis un jour vient l'ennui. Ruptures, tromperies. Entre «Elle» et «Lui», les sentiments se font et se défont. Se défont et se refont. «Les chagrins d'amour, on croit qu'on va en mourir, et puis non, on s'en remet», assure Emanuelle delle Piane, auteure d'«Amours chagrines ou L'école de la vélocité». Variations sur un même thème, ces quarante petits drames – elle les nomme dramuscules – nourrissent en bonne part le recueil de ses «Pièces» fraîchement publié dans la collection Théâtre en camPoche.

Drôles, décapants, cruels, ces échanges ping-pong entre couples trouvent leur inspiration dans les études pour piano de Carl Czerny. Une suite d'études rapides qui fait écho à la fluidité de nos sentiments versatiles; un exercice ô combien formateur aussi, mais en amour comme en musique rares sont les virtuoses... Emanuelle delle Piane le confie, elle aime écrire en écoutant de la musique classique. Elle a trempé, par ailleurs, sa plume dans l'encre sombre de l'«Adagio» – «Celui d'Albinoni est le hit des enterrements», s'amuse-t-elle – pour convo-



EMANUELLE DELLE PIANE Un recueil de pièces récentes. (SP-NATHALIE SABATO)

quer la mort dans son théâtre. Pour ces variations-là, elle use d'un néologisme, «dramolette», soit un drame mis à distance, qui en dit long sur ses intentions. «La mort nous préoccupe tous, alors j'ai tenté de la

démystifier, j'ai eu envie d'en sourire», commente-t-elle au bout du fil. Toujours, elle a su teinter sa vision du monde de dérision, d'humour noir, comme pour se prémunir des abîmes du pessimisme.

Avec «Les enfants de la pleine lune», l'écriture se confronte à la monstruosité «ordinaire». «L'ombre de l'inceste rôde avec insistance», mentionne la fiche de lecture de la Comédie-Française qui, l'an dernier, a mis en espace cette pièce lauréate du Prix des spectateurs engagés. L'inceste pèse de tout son poids sur les personnages sans qu'il soit besoin de le nommer, de se vautrer dans le détail sordide. «Je suis révolté par la façon dont on relate l'horreur dans les médias.» Au réalisme cru, l'auteure préfère la transposition poétique. Un fait divers a servi d'amorce à l'écriture, mais celle-ci s'affranchit de toute localisation, de toute époque précises: recroquevillé dans la vie des reclus, l'indicible se mêle aux couleurs d'une éducation maternelle.

«La monstre» et «A-Dieu-vab» complètent ce recueil de cinq pièces. Pour la plupart, le lecteur possède une petite longueur d'avance sur le spectateur: «Amours chagrines», par exemple, sera créé sur scène l'an prochain comme, probablement, «Les enfants de la pleine lune», à Paris. Et, peut-être en Italie, comme le souhaite Emanuelle delle Piane qui, lors d'une résidence à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, a travaillé à la traduction de ses «Enfants» en italien. /DBO

«Pièces», Emanuelle delle Piane, éd. Campiche, coll. «Théâtre en camPoche» dirigée par Philippe Morand, 2010

Une double dose de Molière au théâtre du Pommier

La Cie de la cave perdue investit les planches du Pommier, à Neuchâtel, avec deux pièces de Molière: «Le Sicilien ou l'amour peintre» et «La jalousie du barbouillé». Demain et samedi à 20h30, dimanche à 17 heures. /réd

CONCERTS

Deux fois les gars de Charlotte parfois



CHARLOTTE PARFOIS Cinq garçons qui jouent avec beaucoup de sérieux de la musique facétieuse. (SP-ANNE BRUNNER)

Sorti en mai, «Komödie», le troisième album de Charlotte parfois sonne très rock. Les cinq Valaisans utilisent tous les effets de leurs guitares, ajoutant parfois le banjo, la trompette ou le ukulele. Le rideau de «Komödie» s'ouvre sur un titre digne de Jacques Dutronc époque «Merde en France»: «Qu'ils se taisent», dont le refrain est «Merde à la chanson française». Démenti immédiatement par la chanson suivante: «Aux sports d'hiver», là où «tous les enfants sont des pingouins».

Dérision, joyeuses loufoqueries quand Patrick Fellay – chanteur et principal compositeur – décortique son courrier électronique. Des messages de ces amis qui veulent absolument nous allonger le pénis ou nous vendre du viagra.

D'un hommage instrumental à Ennio Morricone, le groupe – qui se définit lui-même comme schizophrène – passe sans problème au dialecte bernois, reprenant «L'arabisch» de Mani Matter.

Charlotte parfois n'explique

pas le nom du groupe. Ils ont peut-être trop écouté «La petite Charlotte», tube indémodable d'Henri Dès. En tout cas, Charlotte prête à tous les jeux de mots faciles, parfois. Quand on croyait avoir cerné le son rock, Charlotte nous plonge dans un univers à la Gérard Manset. Les guitares de Martial Germanier et Olivier Grandjean se font parfois plus douces. Mais Xavier Moillen à la batterie et Nicolas Bourban à la basse relancent, parfois, une rythmique hip-hop.

A un confrère du «Nouveliste», Patrick Fellay expliquait que sur scène les musiciens s'échangent les instruments. «Au sein du groupe, tout le monde amène ses idées. Ça crée des discussions, des frottements, mais ça garde le projet vivant.» Charlotte, à écouter plutôt deux fois qu'une dans la région.

JEAN-LUC WENGER

Neuchâtel, bar King, demain à 22h. Saignelégier, café du Soleil, samedi à 23 heures

AGENDA

= réduction de Fr. 5.- sur présentation de la carte Club espace

LE LOCLE

>Musée

Musée d'horlogerie - Château des Monts
Collection de montres, pendules et automates. Collection Maurice Sandoz, montres et automates. «Les temps de la Montre. Les temps du Temps». Ma-di 14h-17h. Visite commentées sur rendez-vous. Jusqu'au 31.12.

AUVERNIER

>Spectacle

Conte «La Nuit de Noël»
Atelier m. D'après une nouvelle de Nikolai Gogol. Par Isis Babando et Muriel de Montmolin, conteuses. Ve 17.12, 20h.

BEVAIX

>Exposition

ArtAmazon Galerie
Le Moulin. Exposition Jean-Pierre Sergent. Ma-je 15h-18h30. Sa 16h-18h. Di 19.12.

15h-17h. Jusqu'au 17.01.2011. Fermé du 24.12 au 4.1.2011.

BOUDRY

>Musée

Musée de l'Areuse
Exposition «1610-2010, la fontaine de la Justice a 400 ans». Ma-di 14h-17h45. Jusqu'au 28.11. Vitrine extérieure. Exposition de photos Michel Weissbrodt. «Les castors de l'Areuse». Toute la journée. Jusqu'au 28.02.2011.

HAUTERIVE

>Exposition

Galerie 2016
Exposition Marc Jurt, «La nature sublimée». Peintures & gravures. Me-di 15h-19h. Jusqu'au 19.12.

>Musée

Musée Laténium
Expo-flash «Entrez dans la tombe!». Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 02.01.2011

LA BRÉVINE

>Concert

Laurent Brunetti
Temple. «Sur le chemin vers Noël». Ve 17.12, 20h.

CHEVENEZ

>Exposition

Courant d'Art
Exposition A. Tapiés, A. Sugnaux, J.-F. Comment, G. Oberson, J.R. Pombo, A. Jutard, K. Berkoud. Me-di 15h-18h. Jusqu'au 31.12.

COLOMBIER

>Spectacle

«Un étrange Noël»
Théâtre. Ve 17.12, sa 18.12, 20h. Di 19.12, 17h.

>Exposition

Galerie Numaga
Les œuvres de différents artistes en lien avec la galerie entre 1956 et aujourd'hui. Me-di 14h30-18h. Jusqu'au 16.01.2011.

>Musée

Musée militaire, château
Plonk et Replonk, fêtes militaires 1515 - 2015, cinq siècles de résistance héroïque. Ma-di 10h-12h/14h-17h. Jusqu'au 19.12.

TRAVERS

>Musée

Mines d'asphalte du Val-de-Travers
Visite guidée des galeries et présentation du Musée de la Mine. Di 12h30 et 14h30, ainsi que tous les jours à 14h30 avec réservation obligatoire avant 11h. Groupes, toute l'année sur rendez-vous. Jusqu'au 31.03.2011.

VALANGIN

>Exposition

Moulin de la Tourelle
Exposition «Rétrospective». Pour honorer l'œuvre et la mémoire de Jeanne Von Aesch, créatrice de la galerie. Peintures et sculptures de 20 artistes. Me-sa, 15h-18h30. Di 15h-17h30. Jusqu'au 19.12.

MALVILLIERS

>Astronomie

Soirée d'observation publique
Hôtel de la Croisée. Uniquement par beau temps. Ve 17.12, dès 20h.

SAVAGNIER

>Exposition

Les Ateliers Sylvagnins
Exposition «Evasions». Henriette Blandenier, modelage, Blaise Mulhauser, gravure et aquarelle, Jean-Lou Zimmermann, photographie. Me, ve 14h-18h. Sa-di 11h-18h. Jusqu'au 19.12.

DELÉMONT

>Exposition

Artsenal espace d'Art
Exposition Charles-François Duplain. Ve 17h-19h. Sa 10h-12h/14h/17h. Di 14h-17h, ou sur rendez-vous 032 422 50 22 ou 076 385 82 94. usqu'au 19.12.

LA NEUVEVILLE

>Concert

Queen Yahna
Café-Théâtre Tour de Rive. Gospels. Ve 17.12, 20h30.

LA SAGNE

>Musée

Histoire du village et du canton
Musée régional, histoire du village et du canton. Chambre neuchâteloise. Salle dédiée à Oscar Huguenin. Ancienne horloge du clocher du temple. Ouvert chaque 1er dimanche du mois.

SÉPRAIS

>Exposition

Le Virage
Exposition «Baz'Art 2010». Plusieurs artistes, diverses expressions et techniques. Sa-di 15h-20h ou sur demande. Jusqu'au 19.12.



ENVIRONNEMENT

La réintroduction de la perdrix grise en passe d'échouer

La réintroduction des perdrix grises en Suisse, lancée il y a 20 ans, est en passe d'échouer. Le volet schaffhousois de l'opération nationale menée avec Genève n'a pas résisté à l'hiver 2005/06 qui a décimé l'espèce. La reproduction des oiseaux s'est aussi avérée infructueuse dans l'ensemble. Aujourd'hui, on ne dénombre plus que quatre couples de perdrix grises et une vingtaine de femelles dans le Klettgau schaffhousois. /ats

TRADITIONS

Les petits secrets d'un sapin roi des forêts et des Fêtes

Comme chaque année en décembre, le sapin fait son retour dans les rues et les foyers. En Suisse et à travers le monde, ses usages et ses significations dépassent le cadre des célébrations de fin d'année desquelles il n'est pas la seule vedette.

MARINA KAEMPF

Vert même en hiver, le «roi des forêts» symbolise la force et la promesse que la vie reviendra au printemps. En Asie aussi, les arbres toujours verts sont particulièrement appréciés durant la morte saison. «Ainsi au Japon, au Nouvel An, les maisons sont décorées de bouquets de pin et de bambou», explique Edith Montelle, vice-présidente de la Société de mythologie française, à Paris. Ces plantes sont des signes de bon augure et d'immortalité.

En Chine, on cite volontiers une phrase de Confucius: «Quand le froid de l'hiver est arrivé, on s'aperçoit que le pin et le cyprès ont gardé leurs épines». Ce proverbe signifie que c'est dans l'adversité que l'on reconnaît l'homme qui ne change pas, précise Wang Fei, chargé d'enseignement à l'Unité des études chinoises de l'Université de Genève. «Raison pour laquelle on trouve souvent des peintures de pin dans les maisons chinoises».

L'hymne national de la Corée du Sud consacre tout un



NOËL. Chez les peuples celtiques et germaniques, le culte de l'épicéa était le centre des fêtes du solstice d'hiver. (KEYSTONE)

couplet à ce conifère. L'arbre représente la force du pays, qui ne faiblit pas même dans l'épreuve. Dans la tradition coréenne, le pin est symbole de longévité et considéré comme sacré. Il est un thème récurrent de la peinture et des poèmes.

Même dans nos régions, le sapin n'est pas le seul roi de l'hiver. Le gui et le houx sont aussi très populaires. Comme l'épicéa, le gui symbolise l'immortalité et l'espoir, «la promesse que la vie reviendra au printemps», révèle Philippe Domont, ingénieur forestier et

coauteur, avec Edith Montelle, d'un ouvrage sur les arbres dans les sciences et les contes.

Le houx est censé protéger du mal et incarne la prudence, explique de son côté le groupe Fleurop. Symbole de persistance, il était déjà vénéré par les Germains, les Anglo-Saxons et les Celtes.

Quant au sapin de Noël lui-même, il provient de traditions chrétiennes et païennes. Chez les peuples celtiques et germaniques, le culte de l'épicéa était le centre des fêtes du solstice d'hiver. Le résineux était le

symbole de la fécondité et de la force. «Il était considéré par les Celtes comme l'arbre de la vie et de l'enfant», précise Edith Montelle.

Nos lointains ancêtres pensaient que cet arbre abritait de bons esprits et pouvait protéger des maladies. «Dans les régions nordiques, on suspendait des branches de sapin dans la maison pour chasser les mauvais esprits», explique Fleurop.

Au Moyen-Age, les traditions païennes s'associent aux enseignements chrétiens et le sapin devient symbole de la Nativité.

«Dans les régions nordiques, on suspendait des branches de sapin dans la maison pour chasser les mauvais esprits»

Edith Montelle

Il semblerait qu'on ait vu pour la première fois en Alsace des sapins entiers à l'intérieur des maisons. Martin Luther et d'autres réformateurs auraient élu, au 16e siècle, le sapin comme tradition de Noël protestante, en opposition à la crèche catholique.

La coutume du sapin de Noël s'est répandue en Suisse alémanique au cours du 19e siècle. Elle n'a séduit les Romands que bien plus tard, dans les années 1940. Ces derniers lui ont longtemps préféré la crèche et la bûche. /MKA -ats

RSF

Soutien à la liberté de la presse



DAVID BURNETT Cent photos pour la liberté de la presse. (SP)

Afin de financer ses actions, Reporters sans frontières (RSF) a développé, depuis 1992, l'édition d'albums de photographies. Trois numéros par an dont les recettes sont intégralement reversées à l'association. Elles constituent pas moins de 50% du budget de Reporters sans frontières.

Le troisième numéro de cette année est consacré au travail du photographe David Burnett, co-fondateur de l'agence Contact Press Images. Cet Américain parcourt le monde depuis maintenant plus de quarante ans pour produire des images sans cesse renouvelées. Féroce de technique photographique (Holga, Speed Graphic), il met son matériel au service de l'image. Connu pour son piqué exceptionnel et son travail novateur sur la profondeur de champ, il est l'un des acteurs importants du photo-journalisme et de son renouvellement.

Depuis sa création en 1985 Reporters sans frontières s'engage chaque fois que la liberté d'informer et d'être informé est menacée, chaque fois qu'un journaliste est emprisonné pour avoir exercé son métier. L'organisation se bat depuis un quart de siècle pour rappeler que sans une presse libre, aucun combat ne peut être entendu. /comm-réd

Informations complémentaires sur www.rsf-ch.ch

En bref

■ JAPON

Tokyo limite l'accès aux mangas «trop violents»

La municipalité de Tokyo a voté hier une réglementation limitant aux plus de 18 ans les mangas et animations où sont représentés des scènes de sexe jugées trop violentes, une décision à laquelle s'opposent nombre d'auteurs et éditeurs. Réunis en assemblée plénière, les élus de la capitale nipponne ont demandé aux maisons d'édition et producteurs de mieux contrôler la vente et la location de mangas et dessins animés où figurent notamment des incestes, des viols, des actes sexuels avec des enfants ou autres scènes jugées exagérément obscènes. /ats-afp

■ TÉLÉVISION

Le candidat de «Wetten, dass...» stabilisé

Le jeune Allemand accidenté durant l'émission télévisée «Wetten, dass...?» peut à nouveau parler et manger. Désormais tétraplégique, le malheureux âgé de 23 ans se trouve toujours aux soins intensifs du Centre suisse pour paraplégiques à Nottwil dans le canton de Lucerne. Le patient se trouve dans un état stable, a indiqué hier le centre dans un communiqué. /ats

■ «TAGES-ANZEIGER»

Plainte d'une astrophysicienne

Le «Tages-Anzeiger» va devoir répondre d'atteinte à l'honneur. L'astrophysicienne Barbara Burtcher, au centre d'une polémique médiatique pour avoir laissé entendre qu'elle allait travailler pour la Nasa, a déposé plainte contre le quotidien zurichois. Le journal zurichois avait publié en août 2010 un article intitulé «L'astronome imaginaire» («Die eingebildete Astronautin»). Le texte présentait les contradictions dans la couverture médiatique sur la jeune enseignante ainsi que dans les propos qu'elle a tenus dans les médias. /ats

TESSIN

Confession d'un mafieux calabrais

L'ex-chef d'un clan de la n'drangheta, la mafia calabraise, se confie pour la première fois à la Radiotélévision de la Suisse italienne (RSI). Dans un documentaire qu'elle diffuse ce soir, il dévoile les rouages d'une association fortement implantée en Suisse.

«La n'drangheta n'est pas un phénomène marginal en Suisse mais représente une réalité solidement implantée. Ses ramifications sont désormais profondes et s'étendent de Lugano à Zurich», raconte Gianni Gaggini, réalisateur à la RSI et co-auteur du documentaire «L'onore del sangue» (L'honneur du sang). Pour reconstruire l'avancée de la mafia calabraise en Suisse, Gianni Gaggini et Marco Tagliabue se sont rendus «dans une localité tenue secrète, quelque part en Italie». Ils y ont rencontré Felice Ferrazzo, 55 ans, ex-boss du clan du même nom basé à Mesoraca, dans la province de Crotona, au sud de l'Italie.

«Felice Ferrazzo est un collaborateur de justice depuis l'an 2000 lorsqu'il a échappé de justesse à un attentat avec son fils aîné», explique le journaliste tessinois. «Depuis, il

vit sous protection et, pour la première fois, il a accepté de raconter son histoire à la presse». Felice Ferrazzo a aussi apporté des témoignages importants dans les procès menés contre la mafia calabraise en Italie et même dans les enquêtes judiciaires en Suisse. Condamné pour de nombreux délits dont des meurtres, il a passé plusieurs années en prison et se trouve actuellement en liberté provisoire, dans l'attente de nouvelles sentences.

Patron absolu de 1990 à 2000 d'une des zones où a eu lieu une des guerres de clan les plus féroces, Felice Ferrazzo a «exporté» la n'drangheta en Suisse, un pays qu'il connaît bien. Le Calabrais est arrivé au Tessin avec sa famille lorsqu'il était adolescent dans les années 1970. En 1982, il a écopé de sa première condamnation pour trafic de drogue et a été incarcéré à la prison «La Stampa» de Lugano dont il a réussi à s'évader. De retour dans son village natal de Mesoraca, l'homme a rapidement pris les commandes du clan portant son nom. Arrêté une première fois en 1993, il est resté

derrière les barreaux jusqu'en 1996. Dès sa libération, il est revenu clandestinement en Suisse. «En Suisse, il a mis sur pied un réseau d'hommes de main avec lesquels les rapports étaient stables et bien organisés», souligne Gianni Gaggini. A Lugano et Zurich, le clan Ferrazzo achetait des armes qu'il revendait en Calabre et grâce auxquelles il a pris le pouvoir absolu. La Suisse est aussi devenue une plaque tournante pour le blanchiment d'argent de la n'drangheta qui s'est servie de banques au Tessin et à Zurich notamment», explique le réalisateur de la RSI. «Le clan Ferrazzo est devenu le clan mafieux le plus puissant et stratégique de Suisse». Par son récit «simple et cru», Felice Ferrazzo a donné «une autre image de la n'drangheta», souligne encore Gianni Gaggini, «pas seulement celle d'une organisation stratégique mais qui sait aussi faire preuve d'une extrême violence et qui banalise le mal.» /GEMMA D'URSO-ats

«L'onore del sangue», ce soir à 21h sur la première chaîne de la RSI dans le cadre de l'émission «Falò»



Touchée au genou dimanche à Köniz, la libero Barbara Ryf ne pourra pas tenir son poste
Coup dur pour le NUC. Barbara Ryf s'est blessée au genou dimanche à Köniz et ne pourra pas tenir son poste ce soir contre Weert. L'IRM passée mardi n'a pas montré de lésions précises, mais la libero ne pouvait pas, hier après-midi, plier ou tendre sa jambe à 100 pour cent. Elle avait l'impression que son articulation n'était pas stable. /ptu

Il reste environ 300 places disponibles à la Riveraine

Hier, 380 personnes étaient inscrites pour la soirée VIP (match + repas) et près de 750 billets avaient déjà trouvé preneur. Il restait environ 300 places à prendre. Pour être sûr de voir le début de la partie, mieux vaudra venir tôt. /ptu

VOLLEYBALL

Le grand soir du NUC

Si le NUC s'impose ce soir contre Weert à la Riveraine (20h30), il sera qualifié pour les huitièmes de finale de la CEV Cup. S'il s'incline, les Hollandaises égaliseront à une victoire partout et un «golden set» (tie-break) départagera les deux équipes.

PATRICK TURUVANI

Le NUC est à une victoire de la qualification pour les huitièmes de finale de la CEV Cup. Victorieuse 3-2 mercredi dernier à Weert, l'équipe neuchâteloise doit s'imposer une deuxième fois ce soir (20h30) à la Riveraine pour composer la seconde moitié de son billet. Si les Hollandaises égalisent à un succès partout, tout se jouera alors dans un ultime tie-break à 15 points («golden set»).

Un double revers ne serait toutefois pas synonyme de fin de parcours européen, puisque le perdant de cette confrontation sera reversé en seizièmes de finale de la Challenge Cup.

Le coach Philipp Schütz doit composer avec le forfait de sa libero Barbara Ryf (lire ci-dessus). L'ex-joueuse de VFM sera toutefois inscrite sur la feuille de match – qui a dû être remplie hier à 21h – et pourrait, en cas d'amélioration, effectuer quelques passages en zone arrière pour soulager une attaquante de la réception. Sans surprise, c'est Laura Girolami qui enfilera le maillot de libero.

«Revenue de blessure il y a un mois (tendinite au genou), Laura n'a pas encore joué cette saison», souffle l'entraîneur du NUC. «Mais je ne fais aucun souci. Elle est très performante aux entraînements et le niveau est là. La seule question concerne sa capacité à gérer la pression. Commencer avec un match chaud n'est pas évident. Mais Laura aime les défis. Elle remplacera Barbara poste pour poste et entrera derrière pour les centrales Diva Boketsu ou Charlotte Baettig. Sabine Frey, qui est très stable en réception,

n'est pas concernée. Perdre la passeuse ou une centrale aurait été plus grave, car cela m'aurait forcé à revoir les systèmes. Là, toutes les filles pourront évoluer à leur poste.»

Philipp Schütz ne le cache pas: «Weert, nouveau leader du championnat des Pays-Bas, reste plus fort que nous. Sur dix matches, nous en perdrons six ou sept», assure le coach. Mais le NUC a le vent en poupe. Les victoires aux Pays-Bas et à Köniz ont dopé la confiance du groupe. «Lors de ces deux parties, l'équipe a presque joué au maximum de ses possibilités. J'espère que les filles surferont sur cette euphorie. A Köniz, pour la première fois de la saison, j'ai senti leur volonté de gagner bien avant le match. Il faudra conserver cet état d'esprit conquérant.»

Le soutien du public sera un atout déterminant, qui nécessitera peut-être un temps d'adaptation. «Je ne sais pas comment les joueuses vont réagir devant une salle pleine... Sur l'ensemble de la partie, cela ne pourra être que positif, car le public va nous aider, nous pousser vers l'avant et mettre la pression sur Weert. Mais au tout début, une telle affluence peut également être impressionnante...»

Weert n'a plus aucun joker. Son salut passe par une double victoire. «Du côté des attaquantes, les deux équipes sont à 50/50», glisse Philipp Schütz. «Il s'agira de mettre la pression au service pour éviter les balles rapides au centre et permettre à nos bloqueuses d'anticiper.» Le premier set sera important. Si les visiteuses le perdent, leur moral pourrait flancher. «Avec en plus un public déchaîné, elles auraient alors tout contre elles! C'est un scénario qui me plaît! Mais il faudra rester vigilant. Elles ont deux ou trois leaders qui peuvent également mettre le feu. Si on réussit à les contrôler, on aura déjà fait un bon pas en avant.»

Au coach et à ses joueuses de trouver l'antidote à la sauce hollandaise. /PTU



MUR Bryn Kehoe, Charlotte Baettig et Aerial Salvo au bloc: la défense du NUC devra être la plus imperméable possible.

(PARAGRAPHES.CH/LUCAS VUITEL)

TROIS questions à... Bryn Kehoe

En volleyball, la passeuse touche en principe la balle lors de chaque échange. Elle a également un grand rôle défensif et doit bloquer l'aillière adverse.

1 Bryn Kehoe, en tant que passeuse, êtes-vous la joueuse la plus importante de l'équipe?

On ne peut pas dire qu'une personne est plus importante que les autres. Le volley est un sport d'équipe. On peut comparer le passeur avec le quarterback du football américain ou le point guard du basket. C'est un poste important, mais les autres le sont aussi. En même temps, c'est vrai que je suis toujours concernée par le jeu et que je dois rassurer mes coéquipières en étant présente. On travaille avant tout en équipe. Si ma passe n'est pas parfaite, l'attaquante va tout faire pour la «sauver» et en tirer le maximum. Et c'est pareil pour moi si la réception est imprécise.

2 Le NUC – et c'est une bonne nouvelle avant de recevoir Weert – joue mieux contre les bonnes équipes. Pourquoi?

Il y a différentes théories (rire)... D'abord, nous sommes une jeune équipe, sans beaucoup d'expérience. Toutes les filles doivent être mentalement très engagées pour évoluer à leur meilleur niveau. Mais il est parfois difficile de rester tout le temps concentré quand on affronte des équipes pas trop fortes... La qualité de notre jeu s'en ressent. Il y a beaucoup de talent et de compétence dans le groupe, mais parfois nos esprits vagabondent ailleurs (rire)... Et ce n'est pas la meilleure manière de jouer! Contre les bonnes équipes, on joue comme on sait le faire.

3 Le match aller fut très serré (victoire du NUC 3-2). Quelle sera la clé pour réussir un nouvel exploit?

Il y a deux secteurs principaux à maîtriser qui sont le service et la réception. Quand les deux fonctionnent, on peut quasiment battre n'importe quelle équipe. Avec une bonne relance, on développe un jeu très performant au filet. On a de bonnes attaquantes et je peux les servir dans de bonnes conditions. En plus, ce qui fait la force du NUC, c'est l'ambiance qui règne dans l'équipe. On avance toutes ensemble avec la même énergie et cela nous bonifie. Même si on perd un set, il ne faudra pas baisser les bras. Quand on se bat point par point, on fait un bon job!

PUBLICITÉ



- Nouvelle **salle à manger** climatisée
- Nouvelle **carte gastronomique**
- Ouverture le 26 décembre 2010 à Saignelégier **Wellness / Bains extérieurs / Spa** chauffés à 34 degrés
- Espace bien-être
- «**Fitness Energy**» ouverture début janvier 2011



NOUVEAU AU JURA



KEYSTONE SUPER LEAGUE Les présidents invités au camp des arbitres

Les présidents des clubs de Super League sont invités fin janvier au camp d'entraînement des arbitres. Il s'agit d'engager une discussion avant de coucher sur le papier un projet de réforme et de professionnalisation des directeurs de jeu. Une proposition qui a eu le mérite de calmer Christian Constantin, lequel a renoncé à son spot télévisé. /si

Sion prolonge le contrat de son gardien letton Andris Vanins

Andris Vanins a prolongé son contrat avec le FC Sion jusqu'en juin 2015. Le gardien letton est arrivé en 2009 dans le club valaisan de Super League, en remplacement de l'Egyptien Essam El-Hadary. /si

FUTSAL

Lusitanos vise la future Super League, Peseux-Comète la LNA

Sport en pleine expansion, le futsal réunit de plus en plus d'adeptes en Suisse ainsi que dans le canton de Neuchâtel, qui peut se targuer de compter deux clubs parmi l'élite nationale (Lusitanos et Peseux Comète). Consciente de cet engouement toujours plus fort, l'Association suisse de football (ASF) projette de créer une Super League, à l'image du football traditionnel.

RAPHAËL GIRARDIN

Durant la pause hivernale, alors que certains joueurs de football régional rangent leurs crampons, d'autres les troquent contre une paire de baskets et rejoignent leur équipe de futsal. Cette discipline, présente en Suisse depuis sept ans, s'apprête à vivre un tournant avec, dès l'année prochaine, la création d'une ligue supplémentaire réunissant les huit meilleures équipes du pays.

La LNA, constituée de 20 équipes divisées en deux groupes, continuera d'exister, tout comme la LNB, qui regroupe actuellement 47 équipes réparties dans six groupes. En créant cette Super League, l'ASF fait un pas vers la professionnalisation de ce sport. Le nouveau calendrier, qui sera dévoilé en fin de saison, ne devrait pas tout chambouler. A long terme par contre, le championnat de futsal pourrait bien se dérouler sur toute l'année plutôt qu'entre novembre et février, comme c'est le cas actuellement.

■ Lusitanos

Le club de La Chaux-de-Fonds, demi-finaliste des play-off l'an dernier, s'annonce comme un prétendant à la Super League. «Nous visons clairement les quatre premières places. En plus d'une participation aux play-off, l'opportunité de pouvoir accéder à la Super League est une motivation supplémentaire», assure David Janko, joueur et responsable du futsal pour le club. «Si cette nouvelle ligue venait à s'étendre sur toute l'année, les joueurs de football régional seraient amenés à faire un choix. Mais ça ne peut être que positif pour le futsal suisse car, pour l'instant, la différence de niveau avec les autres pays est encore énorme.»

Pas de doute néanmoins que le futsal plaît dans ce club, d'où la création cette année d'une équipe de LNB. «Nous avons de plus en plus d'inscrits. Vu que c'est un sport qui ne se joue qu'à cinq, il devenait difficile de faire jouer tout le monde. Nous avons donc créé une équipe pour la LNB, qui nous permet également d'intégrer plus de jeunes.»

■ Peseux-Comète

Du côté de Peseux, on se garde de toute précipitation. «Cette année, l'objectif premier est le maintien en LNA, ainsi que de préparer l'année prochaine. Nous essayons d'anticiper le passage à la nouvelle formule, car il va être difficile pour certains de faire un choix entre l'extérieur et l'intérieur. Je compte déjà six joueurs qui seraient prêts à ne faire plus que



ENVOL Le futsal (ici le Subiérois Alex Santos, en bleu, face au Genevois Marcio Da Silva) attire de plus en plus d'adeptes et une Super League verra le jour la saison prochaine. (DAVID MARCHON)

du futsal», explique Massimo Scarselli, entraîneur-joueur de Peseux-Comète.

«Cette évolution risque également de favoriser les Alémaniques, car ils semblent plus enclins à arrêter le football sur gazon, mais pour l'instant, notre principal souci reste la préparation. Cette année, le championnat de futsal a débuté trois semaines avant la fin de celui en extérieur et il nous est bien sûr impossible d'aller piquer des joueurs à leur entraîneur pour les faire venir en salle. La préparation fut donc quasiment nulle.» /RGI

Un FCC en construction

Pensionnaire de LNB, le FC La Chaux-de-Fonds mise sur la jeunesse et désire construire sur le long terme. «Cette année, nous aimerions tout d'abord nous maintenir à notre niveau. Ensuite, l'envie du club est de faire connaître ce sport au plus grand nombre. Nous nous entraînons fréquemment avec des jeunes et nous avons même pu intégrer un garçon de moins de 18 ans dans l'équipe première», annonce Filipe Paiva, responsable futsal du FCC. «Notre but est de créer une ossature solide pour le futur, nous ne désirons pas passer trop vite en LNA et rechuter tout de suite après.»

«Notre sport est encore tout nouveau dans le paysage helvétique, la création de cette Super League est très positive pour son évolution», conclut Filipe Paiva. /rgi

MONDIAL DES CLUBS

Inter - Mazembe en finale



SANS PROBLÈME Dejan Stankovic et l'Inter Milan n'ont pas tremblé pour se qualifier. (KEYSTONE)

La finale du championnat du monde des clubs opposera samedi le Tout Puissant Mazembe (RD Congo) à l'Inter Milan. L'équipe italienne s'est qualifiée aisément en dominant les Sud-Coréens de Seongnam Ilhwa Chunma 3-0 à Abu Dhabi.

Malgré la rapide perte sur blessure de Wesley Sneijder, touché à la cuisse gauche après... 42 secondes et remplacé peu après, l'Inter n'a jamais été menacé dans cette rencontre. Les nerazzurri ont d'ailleurs ouvert le score dès la 3e par Stankovic. L'inoxydable Zanetti a doublé la mise peu après la demi-heure, ce dont les Asiatiques ne se sont jamais remis.

Héros de la campagne victorieuse en Ligue des champions au printemps, Diego Milito a ajouté un troisième but (73e) qui va lui faire du bien au moral après un automne difficile. Cette qualification sans coup férir constitue aussi un soulagement pour Rafael Benitez. Mais l'entraîneur espagnol devra conquérir la trophée en finale... /si

EUROPA LEAGUE

Fabio Celestini s'en va sur une défaite

«Ce que j'ai ressenti au moment de sortir du terrain? Un mélange de joie et de tristesse.» Fabio Celestini (35 ans) a mis un terme à sa carrière professionnelle dans une Pontaise qui l'avait vu débiter en 1995. «C'était une magnifique manière de conclure.» Le Vaudois a tenu à rendre hommage à ses coéquipiers. «Ce que j'ai vécu ici en cinq mois, c'était plus fort qu'à Marseille et Getafe. Les gens de cette équipe ont rendu ma dernière page exceptionnelle.»

Sa vie de joueur professionnel, le gamin de Renens la commence au Lausanne-Sport en 1995, en tant que No 10. Il joue cinq saisons à la Pontaise et remporte les deux seuls titres de son palmarès, les Coupes de Suisse 1998 et 1999. C'est en 2000 que Celestini tente sa chance à l'étranger, à Troyes.

Il devient rapidement l'un des éléments majeurs de la formation d'Alain Perrin, qui fait du Vaudois son capitaine. L'entraîneur, nommé à Marseille, le prend dans ses bagages en 2002. Au Vélodrome, Celestini, converti en demi défensif par son mentor fran-

çais, se hissera également jusqu'au capitanat de l'OM, pour qui il dispute une soixantaine de matches de Ligue 1 et participe à l'épopée en Coupe de l'UEFA 2003-2004. Le club va jusqu'en finale mais s'incline contre Valence. Une finale au cours de laquelle le Vaudois n'entrera en jeu qu'à la 84e.

Ne faisant pas partie des plans de José Anigo, le successeur de Perrin, Celestini part en Espagne et s'engage avec le néo-promu Levante. La formation valencienne connaîtra la relégation et le Vaudois la quittera à l'hiver 2006 pour Getafe. Dans la banlieue de Madrid, le récupérateur va connaître quatre ans et demi de bonheur, avec notamment deux finales de Coupe, toutes deux perdues. Entre ces deux clubs, il joue près de 150 matches de Liga.

Le parcours de Celestini aura cependant toujours un goût d'inachevé. N'ayant jamais réussi à remporter un trophée à l'étranger, le Vaudois n'a pas non plus su faire sa place en équipe de Suisse, longtemps barré par Johann Vogel.

Il a porté 35 fois le maillot national, la première le 2 septembre 1998 en Serbie et la dernière le 17 octobre 2007 contre les Etats-Unis, lors de sa tentative de retour en vue de l'Euro 2008, après trois ans d'absence. Son heure de gloire internationale demeure son but victorieux de la 87e au Lansdowne Road de Dublin contre l'Irlande, dans la campagne qualificative pour l'Euro 2004. /si

LAUSANNE-SPORT - PALERME 0-1 (0-0)

LA PONTAISE: 7150 spectateurs.

ARBITRE: Genov (Bul).

BUT: 84e Munoz 0-1.

LAUSANNE-SPORT: Favre; Rochat, Katz, Meoli, Sonnerat; Carrupt (83e Munzy), Celestini (87e Roux), Steuble, Avanzini (77e Pasche); Tosi; Silvio.

PALERME: Benussi; Cassani (57e Munoz), Glik, Prestia, Gracia; Rigoni, Liverani, Nocerino (65e Ardizzone); Kasami; Joao Pedro; Maccarone (90e Zerbo).

NOTES: Lausanne-Sport sans Marazzi (suspendu), Traoré, Buntschu, Borges ni Basha (blessés). 28e tir sur la transversale de Joao Pedro. 68e tir sur la transversale de Celestini. Avertissements: 74e Garcia. 86e Silvio. 92e Tosi.

FIFA

Maladroit, Sepp Blatter vexe les gays

Des activistes pour les droits des homosexuels se sont indignés des propos tenus par le président de la Fifa Sepp Blatter. Ils réclament des excuses du Valaisan, qui a suggéré aux supporters gays d'éviter toute activité sexuelle lors de la Coupe du monde 2022 au Qatar, où l'homosexualité est interdite. Interrogé lors d'une conférence de presse en Afrique du Sud, sur le traitement réservé aux supporters homosexuels au Qatar, Sepp Blatter avait répondu sur le ton de la plaisanterie: «Je pense qu'ils devraient juste s'abstenir de toute activité sexuelle.»

Le président du «réseau de supporters de football gay» lui a

demandé de retirer ses propos et de s'excuser ou bien de démissionner. «Les lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels ne méritent pas qu'on se moque d'eux de la sorte. Beaucoup d'entre eux vivent dans des pays où ils risquent l'exécution ou l'emprisonnement s'ils étaient découverts, ces personnes méritent notre aide et notre respect», a justifié Chris Basiurski.

Après avoir provoqué des rires embarrassés avec sa remarque, Blatter a tenté de se rattraper en arguant que «dans le football il n'y a aucune frontière. Nous sommes ouverts à tous et je crois qu'il ne devrait y avoir aucune discrimination pour aucun être humain». /si-afp

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Piatti Revendeur

Menuiserie
Fabrication de fenêtres
Peinture-plâtrerie
Exposition de cuisines

www.lacooperative.ch

L'EXPRESS-L'IMPARTIAL - JEUDI 16 DÉCEMBRE 2010

Les rendez-vous de l'immobilier

PARAÎT CHAQUE JEUDI

naef
la tradition immobilière

ACHAT, VENTE, GÉRANCE, EXPERTISE, PROMOTION... une vue professionnelle sur le marché immobilier local!

Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Léopold-Robert 60 Av. Ed.-Dubois 20
La Chaux-de-Fonds Neuchâtel
Tél. +41 032 911 23 23 Tél. +41 032 737 27 27
www.naef.ch courtage.ne@naef.ch

Belles perspectives pour 2011

Baromètre Au 3e trimestre, la branche de la construction a enregistré une nouvelle augmentation de son activité. Les chiffres d'affaires nominaux du secteur principal de la construction étaient supérieurs de 1,6% à leur niveau de l'année précédente. Le niveau toujours élevé des réserves de travail (d'environ 11,7 milliards) permet d'escompter des chiffres d'affaires importants en 2011 également.

L'enquête conjoncturelle trimestrielle menée par la Société suisse des entrepreneurs (SSE) auprès de ses membres fait apparaître que les chiffres d'affaires nominaux du secteur principal de la construction se chiffraient à un montant record de 5,5 milliards au 3e trimestre 2010 (+1,6% par rapport à 2009). La hausse considérable des deux dernières années s'est néanmoins ralentie (3e trimestre 2009: +6,1%; 3e trimestre 2008: +7,7%). Avec 11,7 milliards, les carnets de commandes sont bien étoffés, ce qui permet d'être optimiste pour début 2011.

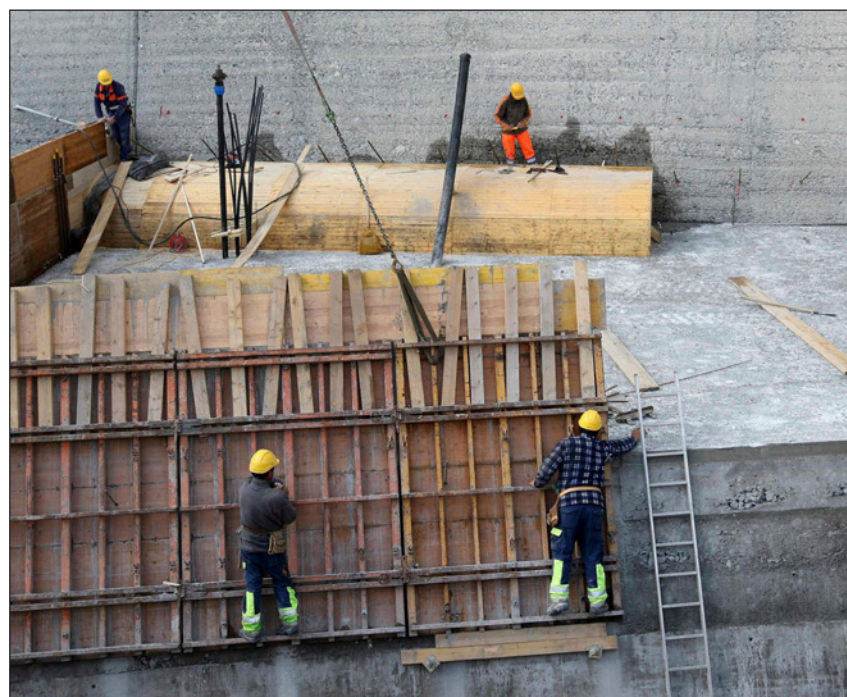
Evolution robuste dans le logement

Les chiffres d'affaires ont diminué de 2,2% dans le logement au 3e trimestre 2010 par rapport à la période comparable de 2009. Avec 1,5 milliard, les commandes ont stagné au niveau de

2009 (+0,3%). L'accalmie devrait être temporaire. Les réserves de travail élevées et l'important nombre de logements en construction (67 000 unités; valeur record depuis le début de l'évaluation en 1994) indiquent que le secteur devrait même prendre du poil de la bête au cours des trimestres ultérieurs. Comme à l'accoutumée, on note de sensibles différences au niveau régional. Ainsi, les cantons de Fribourg (+13,0%), Bâle-Campagne (+13,0%) et Zoug (39,2%) sont en tête, alors que ceux de Berne (-15,6%), Valais (-32,6%) et Soleure (-32,2%) ferment la marche. Une fois de plus, la demande en logements à l'échelon cantonal est influencée par des phénomènes locaux.

Constructions pour l'économie

Les constructions pour l'économie sont le seul secteur de la



Un secteur de la construction solide, également en 2011 (Keystone)

construction ayant ressenti la crise de 2009. On ne relevait pas de reprise définitive des chiffres d'affaires (-5,3%) au 3e trimestre 2010. Cependant, les perspectives favorables pour l'économie suisse laissent augurer qu'il sera possible de rattraper le retard pris dans la réalisation de nombreux projets différés. Ainsi, les constructions pour l'économie devraient renouer avec leur rôle de locomotive de la conjoncture dans la construction.

La bonne conjoncture dans la construction s'est répercutée positivement sur le nombre de personnes occupées. Par rapport au trimestre comparable de 2009, le nombre de travailleurs à temps complet a augmenté de 1,6% à près de 85 000 collaborateurs dans le secteur principal de la construction. Malgré le volume élevé de production, la situation de rendement est insatisfaisante dans le secteur principal de la construc-

tion. Selon une enquête de la SSE auprès de ses membres, un cinquième des entreprises affiche des pertes avec une sortie effective de fonds, 40% d'entre elles ne réalisent pratiquement pas de rendement, lequel n'est suffisant que pour 14%. Seul un quart des entreprises fait état d'un rendement de 4% et plus. Une concurrence parfois ruineuse sur les prix a fait son apparition dans la construction au cours des dernières années. Cette évolution n'est pas tellement due aux surcapacités, mais davantage au nombre considérable de soumissionnaires.

Projections pour l'an prochain

Les indices se multiplient selon lesquels la construction peut tablir en 2011 également sur des chiffres d'affaires élevés. Les restrictions budgétaires de la Confédération et l'expiration des programmes conjoncturels ne freineront que légèrement l'activité de construction des pouvoirs publics. La baisse en résultant devrait toutefois être en grande partie compensée par l'évolution dynamique dans le logement. Un redressement des affaires dans les constructions pour l'économie pourrait fournir des stimulants supplémentaires à la construction. /comm

IMMOBILIER - À LOUER

À louer à La Chaux-de-Fonds, au centre ville
pour le 1^{er} janvier 2011 ou à convenir

Appartement 3½ pièces
au 3e étage, dans immeuble rénové, label minergie, entièrement équipé, salle de bains/WC.
Loyer Fr. 1 000.- + charges.
Renseignements Azimut SA
Tél. 032 731 51 09

PRIVERA
Plus que de l'immobilier

La Chaux-de-Fonds, Rue du Parc 145-147-149

Jolis appartements de 3 pièces
Immeubles situés dans un quartier résidentiel calme.

- Pièces spacieuses
- Cuisine entièrement agencée
- Salle de bains avec baignoire
- Proches de toutes commodités

Loyer net à CHF 850.00 + charges par mois, disponible de suite ou à convenir

T 026 347 24 01
andre.maridor@privera.ch
ImmoScout24 - Code: 2035239 alaCasa.ch

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 032 727 71 03
exafid@net2000.ch

À LOUER
La Chaux-de-Fonds
Rue Combe-Grieurin

Beaux locaux de 185 m²
Pour bureaux, ateliers ou autres destinations. Accès facile.
Loyer: Fr. 1500.- + charges
Libres pour date à convenir

La Chaux-de-Fonds
Cernil-Antoine 3

Restaurant
« Le Saphir »

- Libre de suite
- Environ 60 places
- Conditions à discuter

032 913 45 75 - www.fidimmobil.ch
 SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms

FIDIMMOBIL
Av. Léopold-Robert 56b, 2300 La Chaux-de-Fonds

A LOUER

L'ESPLANADE
résidence conviviale

4½ + 5½ pièces

- En duplex ou sur un niveau
- cuisine agencée moderne
- bains/WC + WC séparé
- terrasse(s)
- garage collectif
- aires de jeux
- écoles
- rue piétonne
- épicerie/tea-room, pizzeria à l'emporter, coiffeuse,...
- loyer selon votre situation personnelle
- libres de suite ou à convenir

Tél : 032/967.87.87
Fax : 032/967.87.80
www.gerance-esplanade.ch

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché 6

Grand 4,5 pièces
pour personne à mobilité réduite

- Cuisine agencée rabaisée
- Lave-linge et sèche-linge dans l'appartement
- Immeuble avec porte automatique
- Ascenseur
- Loyer: Fr. 1390.-
- Libre de suite ou à convenir

032 913 45 75 - www.fidimmobil.ch
 SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms

FIDIMMOBIL
Av. Léopold-Robert 56b, 2300 La Chaux-de-Fonds

Un appartement à louer.
8 000 candidats.

Source: MACH Basic 2008-2

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

Propice pour une famille

Appartement de 4 pièces au 1er étage de 70m²
1'550 CHF/ mois, charges comprises

Neuchâtel, Bourgogne 84
L'appartement dispose d'une cuisine agencée, d'un séjour avec du parquet, 3 chambres à coucher, salle de bains/wc, d'un balcon, d'une cave. Proche des centres commerciaux.

Contact: Lara D'Annibale au 021 613 28 83
lara.d'annibale@livit.ch

livit

A LOUER

gpc
CERNIER
rue Comble-Emine

Diverses surfaces commerciales de 150 à 270 m²
pour bureaux, ateliers ou autres destinations
Libres pour date à convenir

GPC S.A. • Puits-Godet 22 • Case postale 32
2002 Neuchâtel • Tél. gérance 032 727 71 03

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 032 727 71 03
exafid@net2000.ch

À LOUER
La Chaux-de-Fonds
Rue D.-P.-Bourquin

2 pièces
Cuisine, bains/WC, corridor, réduit
Loyer mensuel Fr. 600.- + charges
Libre pour date à convenir

Les rendez-vous de l'immobilier

Paraît chaque jeudi

À LOUER

A LOUER
A LA CHAUX-DE-FONDS

4 PIÈCES DE 107M²
AVEC CACHET

Doubs 5, Rez Ouest

- Cuisine agencée avec lave-vaisselle, hall avec armoires, salle de bains/WC, WC séparés, 3 belles chambres avec parquet, grand et lumineux séjour avec parquet, dépendance, buanderie avec lave linge et sèche-linge, chauffage central.
- **Entièrement rénové en 2007**
- Loyer CHF 1'210.00 + charges
Libre tout de suite

SPACIEUX LOGEMENT DE 5 PIÈCES

Numa-Droz 157, Rez Sup Nord-Est

- Cuisine agencée avec lave-vaisselle, salle de bains, WC séparés, hall avec armoires, belles chambres avec parquet, réduit, buanderie, dépendance, chauffage central.
- **Entièrement repeint**
- Loyer CHF 1'400.00 + charges
Libre tout de suite

AGREABLE 4.5 PIÈCES TOUT CONFORT

Parc 27, 3^{ème} Ouest

- Cuisine agencée avec lave-vaisselle & lave-linge, grand hall avec armoires, salle de bains/WC, belles chambres avec parquet flottant, demi-pièce au bout du couloir idéal pour faire un bureau, dépendance, chauffage central.
- **Dans un petit immeuble de style avec magnifique jardin commun**
- Loyer CHF 1'150.00 + charges
Libre tout de suite

BEL APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

Pont 4, 2^{ème} étage

- Cuisine agencée avec lave-vaisselle, hall avec armoires, spacieux séjour avec parquet flottant, terrasse commune, dépendance.
- **Entièrement repeint**
- Loyer CHF 990.00 + charges
Libre tout de suite

Les photos de ces appartements sont disponibles sur : www.gerancia-bolliger.ch

Gerancia & Bolliger SA
Av. Léopold-Robert 12 - 2302 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch
Tél. 032 911 90 90
www.gerancia-bolliger.ch uspf

L'Impartial Bulletin de changement d'adresse sur Vous déménagez? www.arcinfo.ch rubrique abonnés

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA

A louer à La Chaux-de-Fonds

Rue du Temple-Allemand 107, quartier calme: Appartement spacieux de 2 pièces, cuisine, hall et salle de bains-WC. Libre au 31.03.11. Loyer de Fr. 610.00 c.c.

Rue de la Ronde 39: Joli et grand logement avec cuisine agencée ouverte sur salon - salle à manger, une chambre et salle de bains-WC. Libre au 31.03.11. Loyer de Fr. 760.00 c.c.

Rue du Progrès 103a, proche du centre-ville: Logement spacieux de 2 pièces, cuisine meublée et salle de bains-WC. Libre à convenir. Loyer de Fr. 655.00 c.c.

www.berset-gerance.ch
Jardinère 87 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 92 20 - Fax 032 910 92 29

Avec nous, votre message publicitaire est bien accueilli.

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

À louer à La Chaux-de-Fonds, au centre ville
pour le 1^{er} janvier 2011 ou à convenir

Appartement 2½ pièces
au 2^e étage, dans un immeuble rénové, label minergie, entièrement équipé, salle de bains/WC.
Loyer Fr. 850.— + charges.
Renseignements: Azimut SA, tél. 032 731 51 09

À VENDRE

bracher



Propriété avec magnifique vue à Evillard
Appartements à 2½ et 3½ pièces à vendre

- aménagement de haut standard
- lave- et sèche-linge dans chaque appartement
- grand balcon couvert
- standard Minergie, chauffage à pellets
- Prix à partir de Sfr. 489'000.-

Pour plus d'information adressez vous à
Andreas Keller, T 032 625 95 64
Bracher und Partner AG, 4503 Solothurn
kontakt@bracher.ch
www.beausite-evillard.ch

OFFRES D'EMPLOI

TRN SA, entreprise active dans le domaine des transports publics recherche un/une

MECANICIEN-ENNE POIDS LOURD

pour son service d'autobus/trolleybus à La Chaux-de-Fonds.

Votre profil :

- CFC mécanicien poids lourd (ou titre jugé équivalent)
- des connaissances en électronique représentent un avantage
- quelques années de pratique dans la branche
- initiative et bon esprit de collaboration
- âge idéal compris entre 23 et 35 ans
- permis poids lourd (C) et/ou car (D) un avantage.

Nous vous offrons :


- un travail intéressant et varié au sein d'une petite équipe motivée, dynamique et soudée
- des prestations sociales avancées et modernes
- une rémunération adaptée aux exigences du poste
- une formation complémentaire continue.

Entrée en service :

- de suite ou à convenir.

Votre candidature accompagnée d'un dossier complet et/ou le formulaire de demande d'emploi disponible sur www.trn.ch et à l'adresse ci-dessous sont à envoyer jusqu'au **31 décembre 2010** à :

TRN SA - Ressources humaines
CP 1429
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 924 24 24
www.trn.ch



Une annonce aussi plate. Et pourtant, elle atteint 37 000 lectrices et lecteurs.

Source: MACH Basic 2008-2

Tel est le nombre de lectrices et de lecteurs au profil souhaité qui liront votre annonce. **Les médias - notre métier.**

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A., Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
T 032 910 20 50, lachaux-de-fonds@publicitas.ch

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds **publicitas**
un membre de PubliMedia

SEAT IBIZA dès **128.—** par mois*

SEAT LEON dès **189.—** par mois*

ENTREZ DANS LA DANSE: SUPER-TAUX DE LEASING DE 3.9% JUSQU'AU 31.12.2010.

* Ibiza SC 1.2 Entry. Modèle représenté: Ibiza Good Stuff 5D 1.6 16V 105 ch dès Fr. 22'500.—, Leon 1.4 Entry. Modèle représenté: Leon Good Stuff 1.2 TSI 105 ch dès Fr. 25'250.—. Prix de vente nets incluant la TVA de 7.6%. Super leasing au taux de 3.9% jusqu'au 31.12.2010 sur tous les modèles SEAT Ibiza et Leon. Financement via leasing AMAG. Taux d'intérêt annuel effectif 3.97%. L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne le surendettement du consommateur. Acompte de 10% obligatoire. Assurance casco complète obligatoire non comprise, TVA de 7.6% incluse dans les mensualités. Exemple de calcul Ibiza SC 1.2 Entry: prix d'achat au comptant Fr. 14'950.— (net), durée 48 mois, 10'000 km/an, acompte de 20%. Exemple de calcul Leon 1.4 Entry: prix d'achat au comptant Fr. 21'350.— (net), durée 48 mois, 10'000 km/an, acompte de 20%.

UNE MARQUE DU GROUPE VOLKSWAGEN

ASTICHER SA Garage & Carrosserie
Les Eplatures La Chaux-de-Fonds
www.asticher.ch tel. 032 926.50.85

Nouveau à Neuchâtel

Voss

Bijouterie - Horlogerie

Un rabais de **10%** vous sera accordé dès le **jeudi 16 au jeudi 23 décembre 2010**



Rue Saint-Maurice 1 - 2000 Neuchâtel
+41 (0)32 724 24 30 - bijouterie-voss@romandie.ch

ECHO DU COMMERCE

ECOcentre La Chaux-de-Fonds: un lieu de proximité convivial et authentique

Installé depuis peu aux numéros 47 et 49 de l'Avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds, l'ECOcentre regroupe sous le même toit une pharmacie, une parfumerie et un centre Aloha Soins & Spa. Ce complexe spacieux et lumineux propice à l'esprit d'innovation rassemble donc sur un seul site des concepts importants qui ont trait à la santé, à la beauté, à l'équilibre et au bien-être.

La pharmacie est dédiée aux services, dialogues, confort et confidentialité, où la remise des médicaments est assistée d'un robot qui permet aux collaboratrices et collaborateurs d'être encore plus disponibles pour leurs clients. L'espace beauté offre une parfumerie et un centre de soins destiné aussi bien aux femmes qu'aux hommes: de nouvelles prestations, un univers chaleureux pour flâner librement et pour apaiser, l'espace d'un moment, son corps et son esprit. Pas oubliés, les enfants ont à leur disposition un lieu récréatif et ludique propice à l'exploration: le terrier de PACO.

L'ouverture du centre était assortie d'un grand concours qui a recueilli plus de 3'000 coupons réponse. A la clé, quelques 75 prix à l'image de la philosophie de l'endroit. Les deux premiers prix ont été remis la semaine dernière. Sur notre photo, Sophie Digier et Marilyn Stauffer accompagnée de son petit Théo de La Chaux-de-Fonds ont reçu respectivement un scooter électrique e-MO et un séjour Wellness à Zermatt des mains de Nathalie Bähler Hynek, responsable de Kuoni La Chaux-de-Fonds, Stéphane Waelti, représentant des scooters électriques e-Max pour les Montagnes neuchâteloises (tout à gauche) et Philippe Nussbaumer, docteur en pharmacie. Véritable forum de la santé, l'ECOcentre attend votre visite pour de belles et bonnes idées de cadeaux de Noël.



ECOcentre
Avenue Léopold-Robert 47-49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 7000 (Pharmacie)
032 910 7001 (Parfumerie)
032 910 7004 (Aloha Soins & Spa)
www.ecopharma.ch

Echos du commerce

ENSEIGNEMENT

CEFCO
SPÉCIALISTE EN FORMATION CONTINUE

DIPLOME ASSISTANT-E EN MANAGEMENT D'ENTREPRISE

Complément indispensable à toute personne qui souhaite acquérir ou développer ses compétences pour évoluer vers des fonctions telles que :

- Assistant-e auprès d'un cadre dans une grande entreprise
- « Bras droit » d'un patron dans une PME

Dès janvier 2011
Cours en soirée : 1 fois par semaine

NOUVEAU Cours intensif en journée !

COURS à Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion
www.cefco.ch 0848 413 413 **EDUQUA**



OPEL ANTARA

Ah! ces nouveaux moteurs

Derrière sa calandre modifiée et des retouches cosmétiques, l'Antara 2011 a de nouveaux moteurs. Le 2.4 essence passe de 140 à 167 ch, tandis que le diesel 2.0 de 150 ch est remplacé par un 2.2 de 163 ou 184 ch. /jpr

BMW X3

Le plus sportif du segment

Le SUV compact de nouvelle génération progresse en performances et en confort, tout en consommant moins.

ATLANTA
DENIS ROBERT/ROC

Le nouveau BMW X3 est dans le commerce depuis le 20 novembre. Entièrement redessiné, il remplace le modèle lancé en 2003 et se dote de nouvelles motorisations plus puissantes et plus économiques, ainsi que d'équipements innovants. Légèrement plus long et plus large que son prédécesseur, il offre une habitabilité plus généreuse et un coffre de plus grande capacité. De 550 litres au lieu de 480 en configura-

tion normale, le volume est modulable jusqu'à 1,6 m³ en rabattant les dossiers arrière divisés dans le rapport 40/20/40. Les sièges arrière ne sont toutefois ni coulissants, ni réglables en inclinaison.

L'essieu arrière à 5 bras et le nouvel amortissement variable piloté ont fait progresser le niveau de confort, et l'amélioration de l'insonorisation est perceptible surtout sur la version diesel. La généralisation de la fonction Auto Start Stop aux motorisations à 6 cylindres et boîte automatique, la récupération d'énergie à la décélération, l'adoption de pneumatiques à faible résistance au roulement et la construction allégée (-25 kg, mal-

gré l'augmentation de gabarit) ont permis aux ingénieurs de réduire les consommations de manière substantielle. Le X3 20d (à partir de 59 400 francs), par exemple, se contente désormais de 5,6 l/100 km (contre 6,5 l/km précédemment) avec une boîte de vitesses manuelle à 6 rapports, alors que sa puissance progresse simultanément de 177 à 184 ch et son couple de 350 à 380 Nm. Equipé d'une boîte automatique à 8 rapports aussi onctueuse et douce que du miel, le très puissant X3 35i à injection directe d'essence et double turbo (306 ch, 0-100 km/h en 5,7 s, 245 km/h) ne consomme quant à lui que 8,8 l/100 km, contre 9,5 litres pour l'ancien X3 30i de 272 ch. La comparaison se passe de commentaire! Une autre motorisation essence à six cylindres en ligne de 258 ch est proposée sur le X3 28i.

Tous les X3 sont équipés de la traction intégrale xDrive,



CLASSIQUE Le design intérieur est très sobre et l'ergonomie typiquement BMW. (SP)

qui privilégie un comportement de propulsion en appliquant normalement 60% du couple aux roues arrière et en modifiant la répartition en virage pour rendre la voiture plus agile. Idem au freinage en courbe, où la roue arrière intérieure est freinée un peu plus que les autres. Parmi les autres technologies innovantes, on mentionnera les phares bi-xénon dont la commutation en feux de croisement est

remplacée par une caméra qui détecte les véhicules venant en sens inverse et actionne un masque obscurcissant la zone du phare qui éblouit. L'affichage tête haute, la caméra de recul avec vision aérienne, l'aide au stationnement et la connectivité Internet constituent d'autres options originales et utiles.

Bien que prédestiné à rouler le plus souvent sur route, le X3 est capable de franchir des

BAROUDEUR Le BMW X3 est dans son élément sur la plupart des terrains. Les anneaux à diodes électroluminescentes (éclairage diurne) constituent sa signature visuelle. (SP)

obstacles en tout-terrain grâce à sa transmission intégrale répartissant le couple selon les besoins et sa garde au sol de 212 mm. Des gués de 500 mm de profondeur sont notamment à sa portée. Enfin, les trois positions de réglage des suspensions (Normal, Sport et Sport+) font varier non seulement la dureté de l'amortissement, mais aussi la réactivité de l'accélérateur et la gestion de la boîte automatique à 8 rapports. /DRO

Bien que prédestiné à rouler le plus souvent sur route, le X3 est capable de franchir des obstacles en tout-terrain

ROMANDIE COMBI
Plus de 372 000 lecteurs
de L'Express, de L'Impartial,
du Journal du Jura,
de La Liberté, du Nouvelliste,
du Quotidien Jurassien
lisent cette page commune!

INFINITI M

Le luxe raffiné à la sauce japonaise

Infiniti est à Nissan ce que Lexus est à Toyota, à savoir une marque japonaise de luxe créée initialement à l'intention du marché nord-américain, mais dont les produits de haute qualité et techniquement très élaborés ont aussi leur place en Europe. Outre les luxueux SUV EX et FX, la gamme comprenait déjà la G37 (berline, coupé et cabriolet), dont les dimensions correspondent à celles d'une BMW Série 3.

L'Infiniti M, qui vient compléter la gamme, se positionne une pointe au-dessus. De par sa longueur (495 cm), ses motorisations et son prix (à partir de 75 400 francs), elle s'attaque au pré carré constitué par les berlines BMW Série 5, Audi A6, Mercedes Classe E et Jaguar XF.



INFINITI M A l'instar des autres modèles de la marque, l'Infiniti M est reconnaissable notamment à ses ailes avant très arquées. (SP)

Le client a le choix entre deux motorisations entraînant les roues arrière par le truchement d'une excellente boîte automatique à 7 rapports: le V6 essence de 3,7 litres bien connu (M37), qui délivre une puissance de 320 ch, et le premier diesel Infiniti (M30d), moins puissant (238 ch), mais doté d'un couple herculéen

(550 Nm à 1750 tr/mn) et crédité d'une consommation moyenne de 7,5 l/100 km seulement.

Outre un aménagement intérieur raffiné et très confortable, l'Infiniti M peut bénéficier, selon les versions, de toute une panoplie d'équipements sophistiqués. Notamment une direction active sur les quatre

roues, mais aussi un «bouclier de sécurité dynamique» englobant entre autres la surveillance de l'angle mort avec remplacement de la voiture dans sa voie de circulation, l'assistance au contrôle de distance et l'alerte anticollision avec freinage automatique. Les Infiniti M37 et M30d seront rejointes au printemps par une M35h (hybride) promettant des consommations particulièrement basses.

A l'instar des autres modèles de la gamme, les somptueuses berlines japonaises sont vendues dans de très accueillants centres Infiniti ressemblant plus à une boutique de luxe qu'à une concession. La Suisse en compte actuellement deux, à Genève et Zurich.

DENIS ROBERT/ROC

En bref

■ RINSPEED La Méhari renaît

Grand animateur du Salon de Genève, le constructeur suisse Rinspeed y présentera en mars prochain cette BamBoo. Une voiture minimaliste qui entend évoquer le Saint-Trop des années 70 et, sans l'avouer, la Citroën Méhari. Véhicule de plage surmonté d'un toit amovible en toile, la BamBoo possède, comme son nom l'indique, divers composants réalisés en fibre de bambou. Plus propre que son modèle, elle est dotée d'un moteur électrique et embarque même à son bord un petit 2-roues, électrique lui aussi. /jpr



■ HONDA Une Jazz électrique

Pour être pionnier de l'hybride, Honda ne s'en intéresse pas moins au tout-électrique. A preuve cette étude de Jazz EV qu'a présentée le constructeur japonais au Salon de Los Angeles. Reprenant le moteur de sa sœur FCX à pile à combustible, la Honda électrique possède des batteries lithium-ion lui assurant une autonomie de quelque 160 km et lui permettant de dépasser les 140 km/h. Commercialisation prévue à l'horizon 2012, au Japon et aux Etats-Unis d'abord. /jpr



PUBLICITÉ

Concessionnaires, garagistes et prestataires de services de la branche automobile, contactez-nous... cet emplacement est pour vous!

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
T 032 729 42 62, F 032 729 42 59

publicitas

Une société de **PUBLIGroupe**
www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds



KEYSTONE

BERNE Fronde syndicale contre l'Union européenne

Les syndicats suisses ont remis publiquement une lettre de protestation à l'ambassadeur de l'Union européenne à Berne, Michael Reiterer (photo). Bruxelles prévoit de supprimer certaines mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, menaçant par là les salaires suisses, accusent-ils. /ats

Trois jeunes agresseurs condamnés hier à Bâle

Les trois jeunes qui avaient tabassé deux hommes et une femme il y a une année à Bâle ont été condamnés hier à des peines allant de 5 ans et demi à 6 ans et demi de prison. Ils sont aujourd'hui âgés de 20, 21 et 22 ans. /ats

ASSURANCE MALADIE

Les réseaux de soins à nouveau renvoyés en salle d'attente

Une majorité du Conseil des Etats refuse encore de se rallier au Conseil national pour accélérer la mise en place des «réseaux de soins intégrés». Mais Didier Burkhalter reste confiant: l'orientation est prise, et c'est la meilleure voie possible aujourd'hui.

BERNE

FRANÇOIS NUSSBAUM

«Vous pouvez maintenir une divergence avec le Conseil national mais, au final, il faudra bien s'entendre», a lancé hier Didier Burkhalter aux sénateurs. Le Conseil des Etats s'apprêtait en effet à biffer une norme légale proposée par le National qui oblige les assureurs maladie à proposer «au moins une forme particulière» d'assurance. En l'occurrence un collectif de médecins en réseau, qui permet des économies et qui se traduit pour les assurés, par des réductions de primes et de quote-part.

Effectivement, par 21 voix contre 14, le Conseil des Etats a refusé de suivre le National, à grand renfort d'arguments parfois rationnels mais, dans l'ensemble, convergents en faveur des assureurs. Car le nouvel article de loi, dans le



Didier Burkhalter «La voie de la promotion des réseaux est aujourd'hui balisée», a estimé hier le ministre de la Santé. (KEYSTONE)

cadre de la révision de l'assurance maladie, faisait obligation aux assureurs de prévoir une assurance couvrant des «prestations d'organisations indépendantes de fournisseurs de soins». C'est-à-dire de médecins s'organisant entre eux,

non pilotés par des assureurs. Liliane Maury-Pasquier (PS/GE) déplorait ce vote, selon elle défavorable aux assurés. «En ville, des réseaux de soins existent déjà ou peuvent être créés facilement, avec un nombre suffisant d'assurés

potentiels. Mais dans les régions périphériques, les assurés risquent de ne pas pouvoir opter pour une assurance-réseau, donc de ne pas pouvoir profiter des réductions de primes et de quote-part qui vont avec. Il y aurait inégalité de traitement, et ceci dans une assurance obligatoire».

Didier Burkhalter aurait aussi préféré que les Etats se rallient au National sur ce point, parce qu'une grosse divergence aurait ainsi été éliminée et qu'on aurait gagné du temps. Il rappelle à ce propos, dès l'adoption de la loi, une période de trois ans sera accordée aux différents acteurs (assureurs, médecins, hôpitaux, patients) pour s'organiser et créer des réseaux. «Un ralliement aujourd'hui aurait montré qu'on voulait donner un rythme clair à la révision», regrette-t-il.

Mais le ministre de la Santé reste confiant. Car les autres points de cette révision sont acquis: «La voie de la promotion des réseaux est aujourd'hui balisée». On a défini la notion même de réseau, on a fait en sorte qu'ils attirent les malades chroniques (alors qu'aujourd'hui, certaines «formes particulières d'assurance» proposées par les assureurs sont plutôt destinées aux «bons risques») et le principe

du budget fixé par contrat entre assureurs et prestataires (coresponsabilité budgétaire) est ancré.

Encore faut-il convaincre une majorité d'assurés à choisir cette formule (moins de 10% actuellement). Mais la discussion sur les incitations est bien avancée. «Cela forme un tout», souligne Didier Burkhalter. L'échange permanent entre médecins du réseau entraîne une réduction des prestations, donc des coûts, ce qui permet de fixer des enveloppes budgétaires contraignantes. Les assurés en profiteront par des réductions de primes (à négocier) et de quote-part (à fixer dans la loi).

Cette part est aujourd'hui de 10% des factures (une fois la franchise dépassée), mais de 700 francs au maximum. Les sénateurs ont décidé de l'abaisser à 5% pour les assurés-réseau (maximum 500 francs) et de la porter à 15% pour les autres (maximum 1000 francs). Didier Burkhalter explique toutefois que, pour les assurés, le taux est moins important que le maximum à payer. Et qu'un taux trop bas implique une compensation par les primes. Mieux vaudrait donc un taux de 8% dans les réseaux. L'objet retourne au Conseil national. /FNU

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

La leçon de morale du professeur Joseph Deiss

Le président de l'assemblée générale de l'ONU dénonce les votations sur les minarets et le renvoi des criminels étrangers. Son discours engagé a plu, sauf à l'UDC.

On n'avait pas gardé de lui un souvenir aussi mordant. Sur le ton, certes, l'ancien conseiller fédéral PDC Joseph Deiss est demeuré fidèle à lui-même. Monocorde, professoral. Mais sous le vernis diplomatique, le propos était clair et tranchant dans le discours qu'il a tenu hier matin devant l'Assemblée fédérale, à Berne.

«Les valeurs fondamentales inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ou dans notre Constitution valent pour tous», affirme haut et fort le président de l'assemblée générale des Nations unies. «Y porter atteinte lorsqu'il s'agit des «Autres» revient à les mettre en cause pour nous-mêmes. Quand le droit des étrangers devient un droit d'exception,

c'est le droit tout court qui régresse.» Entre les lignes, le Fribourgeois vise les récentes votations sur l'interdiction des minarets et le renvoi des criminels étrangers. En l'espèce, «la Suisse a démontré du courage et la maturité de ses institutions, car on doit oser discuter de tous les sujets», décoda-t-il plus tard en conférence de presse.

«Mais il est important que nous sachions élever le débat et rester fidèles à ce que les gens, à l'étranger, voient en nous.» Savoir, «la championne des libertés et des droits fondamentaux» Pour autant, l'image de la Suisse, et Joseph Deiss en fait l'expérience quotidienne à New York, reste excellente. Même si «nous devons nous faire à l'idée qu'on nous critique de temps en temps.»

A la tribune, le «président du monde» ne s'en prive pas. Le centriste met en garde les élus contre les dangers «des populismes». Il plaide aussi pour



Berne Joseph Deiss accueilli hier sous la Coupole par la conseillère nationale thurgovienne PDC Brigitte Haerberli. (KEYSTONE)

une Suisse engagée sur la scène internationale. «Devant l'histoire, les absents ont toujours tort, et un pays qui se gouverne par le repli sur soi et à coups de moratoires renonce, certes souverainement, à façonner son propre destin», souligne l'artisan de l'adhésion de la Suisse à l'ONU en 2002. Une organisation dont il a la lourde tâche de réformer en

parallèle l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme, en manque qui d'efficacité, qui de crédibilité. Quant au Conseil de sécurité, il doit faire une meilleure place aux puissances émergentes. A quand un siège non permanent pour la Suisse? Le Conseil fédéral décidera d'ici à la fin de l'année s'il dépose une candidature pour les

années 2023 et 2024. Pour Joseph Deiss, en tout cas, «il n'y a aucun problème du point de vue de la neutralité helvétique».

Et le président de l'assemblée générale de l'ONU de conclure: «La Suisse n'est pas un petit pays. Mais sa grandeur doit être morale.» Applaudissements, une grande partie de la salle se lève – sauf du côté de l'UDC. Le discours engagé de Joseph Deiss a plu au centre et à gauche.

Carlo Sommaruga (PS/GE) y met cependant un bémol: «Il est un petit peu sorti de son rôle en intervenant dans le débat politique intérieur.» Une intrusion qui a carrément énervé les souverainistes de l'UDC, comme Oskar Freysinger. «Que M. Deiss fasse le ménage à l'ONU avant de donner des leçons à un peuple qui s'exprime démocratiquement.»

BERNE/SERGE GUMY

En bref

■ SECTES Prédicateur condamné pour abus sexuels

Le fondateur et prédicateur de la secte «Menorah» purgera une peine de prison de 4 ans et demi pour avoir abusé sexuellement de deux filles de 7 et 10 ans. La justice zurichoise l'a reconnu coupable de viols répétés, contrainte sexuelle et actes sexuels avec enfant. Membre de la secte, la famille des victimes a entre-temps quitté «Menorah». Ce mouvement fondamentaliste croit en une fin du monde imminente, les enfants sont éduqués strictement, privés de télévision, de musique moderne et de livres, hormis les ouvrages pédagogiques. /ats

■ NATIONAL Le taux unique de TVA refusé

L'idée d'introduire un taux unique de la TVA à 6,5% a fait long feu. Par 106 voix contre 62, le National a renvoyé hier le projet au Conseil fédéral. A la place, il réclame un modèle basé sur deux taux différents et une liste d'exceptions comprenant la santé ou l'instruction. /ats

■ POMPIERS DE MILICE La solde sera exonérée

Les pompiers de milice dont la solde ne dépasse pas 5000 francs par an devraient être dispensés de l'impôt fédéral direct. Le Conseil national a décidé mercredi par 146 voix sans opposition d'inscrire cette exonération dans la loi. /ats

■ BUDGET 2011 Déficit de 646 millions attendu

Le budget 2011 de la Confédération boucle avec un déficit de 646 millions de francs sur le papier. Le Conseil des Etats a apporté hier la touche finale en éliminant les deux dernières divergences. /ats

■ ARMEMENT Une facture de 617 millions

La facture du programme d'armement 2010 atteindra finalement 617 millions de francs. Devant l'insistance du National, le Conseil des Etats a renoncé mercredi à ses soucis d'économies. Seuls 34 millions prévus pour l'achat de 1000 véhicules de tourisme seront biffés. /ats

■ RAIL 4,7 milliards pour 2011 et 2012

Les chemins de fer devraient recevoir plus de 4,7 milliards de francs pour le financement de l'infrastructure en 2011 et 2012. Le Conseil national a fait hier une fleur aux CFF comme aux privés en augmentant les enveloppes proposées par le Conseil fédéral. Par 110 voix contre 67, les députés ont accepté de rallonger de 140 millions le crédit accordé aux CFF pour le faire passer à 3,462 milliards. Sans vote, ils ont aussi relevé de 59 millions l'enveloppe destinée à l'entretien des lignes des chemins de fer privés, ainsi portée à 1,279 milliard. Le Conseil des Etats n'avait accepté que la seconde hausse. /ats



SOTTENS, PREMIER VILLAGE
100% NUMÉRIQUE À DÉCOUVRIR SUR
dab.rsr.ch

OPTION MUSIQUE QUITTE LES ONDES MOYENNES ET PASSE AU NUMÉRIQUE.

Vous aussi, soyez pionnier et gagnez en qualité d'écoute grâce au DAB+.

Option Musique, disponible en FM à Genève et en Valais, sur le câble, internet et en **DAB+** partout en Suisse romande.

Plus d'infos auprès de vos revendeurs Radio-TV et au 0840 543 210



L'EXPRESS arc présentent
L'Impartial arc

LA TROTTEUSE - TISSOT
www.latrotteuse.ch

LA CHAUX-DE-FONDS
Samedi 18 décembre 2010
3^{ème} Corrida de Noël en vieille ville
course à pied et walking

TISSOT SWISS WATCHES SINCE 1853

BCN

Partners: C&A, AUFMANN, Meubles Leitenberg, Nivarox, Ochsner Sport, suvalin!, ECO PHARMA, canel alpha, viteos, SPORT-TOTO, etc.

3^{ème} édition

Et pour vous, que signifie Noël?

Un sapin décoré? Le Père Noël et son traîneau?
Une avalanche de cadeaux?

Pour nous, Noël est avant tout la naissance d'un enfant qui apporte un message de paix et d'amour aux hommes.

Les prêtres et agents pastoraux sont présents chaque jour pour transmettre ce message et soutenir ceux qui souffrent.

Pour maintenir cette présence, nous avons besoin de votre soutien financier.

Merci de payer votre contribution ecclésiastique

Eglise catholique romaine CCP 20-5485-4

Optic 2000
www.optic2000.ch

NON À LA VUE CHÈRE! Prix Défi

CHF 150.- * 1 MONTURE + 2 verres antireflets

Optic 2000 recommande les verres Essilor®

VON GUNTEN
Maîtres opticiens
LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 032 913 50 44
www.optic2000.ch

* Selon conditions en magasin

“En savoir plus sur mon futur métier”
- Katya, 23 ans, étudiante en journalisme

www.pressesuisse.ch L'ADRESSE DE CEUX QUI VIVENT LA PRESSE

ARCINFO.CH L'EXPRESS L'Impartial canal alpha

Le site d'information de l'Arc jurassien fait peau neuve

Tout ce qui fait la force d'arcinfo.ch est évidemment toujours au cœur de votre site:

- L'édition du jour de L'Express et L'Impartial, en version web et e-journal
- L'actu régionale en continu, en texte et vidéo.
- Tout le contenu de Canal Alpha, votre télévision régionale.
- Les archives de L'Express (depuis 1989) et de L'Impartial (depuis 1994).

Pour avoir accès à ce contenu régional unique, les options suivantes s'offrent à vous:

Vous n'êtes pas abonné(e) à L'Express ou à L'Impartial
Choisissez la formule qui vous convient:
- web, dès Fr. 9.90 par mois
- papier + web dès Fr. 30.50 par mois
Vous souhaitez d'abord mieux connaître le nouvel arcinfo.ch avant de vous décider? Enregistrez-vous et bénéficiez d'un accès gratuit pour la lecture de 5 articles par mois.

Vous êtes déjà abonné(e) à L'Express ou à L'Impartial
L'accès intégral à arcinfo.ch est compris dans votre abonnement. Il suffit de vous enregistrer gratuitement.

www.arcinfo.ch



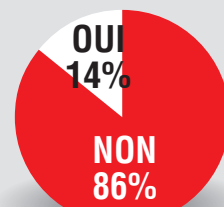
ITALIE
Berlusconi fustige les «bandes organisées»

Le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi a dénoncé hier des «bandes organisées de vandales» et le principal leader de l'opposition Pierluigi Bersani a condamné les violences qui ont dévasté le centre historique de Rome mardi après une manifestation d'étudiants. Le maire de Rome a estimé les dégâts à plus de 20 millions d'euros. /ats-afp

LA QUESTION D'HIÉR

La victoire de Silvio Berlusconi vous paraît-elle convaincante?

L'EXPRESS L'Impartial



Participation: 230 votes

CONSEIL DE L'EUROPE

Le premier ministre du Kosovo accusé de trafic d'organes

Des responsables de l'ancienne guérilla kosovare de l'UCK se sont livrés à un trafic d'organes prélevés sur des prisonniers serbes en 1999 et 2000, affirme un rapport du Conseil de l'Europe. L'actuel premier ministre du Kosovo Hashim Thaçi serait impliqué dans ce trafic. Pristina dénonce un document diffamatoire.

Le rapport publié mardi sur le site internet du Conseil de l'Europe a été rédigé par le conseiller aux Etats Dick Marty (PLR/TI) pour le compte de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). Il reprend les accusations portées en 2008 par l'ancienne procureure du Tribunal pénal (TPI) pour l'ex-Yougoslavie Carla del Ponte.

Le texte met directement en cause Hashim Thaçi, sinon dans l'organisation directe du trafic, du moins comme protecteur des réseaux criminels qui s'en rendent coupables.

«De nombreux indices semblent confirmer que, dans la période immédiatement après la fin du conflit armé (...), des organes auraient été prélevés sur des prisonniers dans une clinique en territoire albanais, près de Fushë-Krujë», dit le rapport.

Ces organes auraient été ensuite transportés à l'étranger à des fins de transplantation. «Cette activité criminelle s'est développée grâce à l'initiative de certains chefs des milices de



PRISTINA Dépôt d'une affiche électorale représentant le premier ministre Hashim Thaçi, dont le Parti démocratique du Kosovo est sorti vainqueur des législatives de dimanche.

(KEYSTONE)

l'UCK (l'Armée de libération du Kosovo, l'ex-guérilla active dans les années 1990) liés au crime organisé» et elle «s'est poursuivie, bien que sous d'autres formes, jusqu'à nos jours», affirme Dick Marty.

Le sénateur tessinois accuse «un noyau restreint mais incroyablement puissant de personnalités de l'UCK», dit «groupe de Drenica», d'avoir pris le contrôle des activités criminelles au Kosovo et en Albanie. Le «parrain» de ce groupe ne serait autre que Hashim Thaçi, dont le Parti

démocratique du Kosovo (PDK) est sorti vainqueur des élections législatives de dimanche dernier.

Parmi les membres de ce réseau criminel, le rapport identifie une figure historique de l'UCK, Shaip Muja. Ce chirurgien de formation est actuellement conseiller politique principal auprès du cabinet du premier ministre du Kosovo, en charge de la Santé.

Le gouvernement du Kosovo a immédiatement réagi en qualifiant ce document de «diffamatoire», se

basant sur «des faits sans fondement et inventés avec pour objectif de nuire à l'image du Kosovo». «Le gouvernement du Kosovo et le Premier ministre Hashim Thaçi entreprendront toutes les démarches possibles et nécessaires pour répondre aux inventions de Dick Marty, y compris sur le plan légal», a-t-il ajouté dans un communiqué.

Du côté de Belgrade par contre, ce rapport représente une «grande victoire» pour la «vérité et la justice», selon le porte-parole du Procureur

serbe pour les crimes de guerre, Bruno Vekarić. L'Union européenne prend ces allégations «très au sérieux», a dit la porte-parole de la cheffe de la diplomatie européenne Catherine Ashton. L'UE est prête à enquêter pour peu que des preuves lui soient fournies.

Le Conseil de l'Europe a carrément demandé l'ouverture d'une enquête. «Ces allégations ne doivent pas rester en suspens. Il est indispensable qu'une enquête judiciaire menée en bonne et due forme les confirme ou les infirme», a déclaré son secrétaire général Thorbjørn Jagland.

Le rapport épingle encore Hashim Thaçi et le groupe de Drenica pour le contrôle du commerce d'héroïne, ainsi que pour des assassinats et détentions illégales dans le cadre desquelles se seraient déroulés des prélèvements d'organes.

Dans son rapport, Dick Marty accuse aussi les autorités internationales en charge de la région d'avoir fermé les yeux sur les «indices concrets» relatifs à des trafics d'organes, au nom d'une approche pragmatique qui privilégiait «la stabilité à court terme». L'ancienne province serbe, qui a proclamé unilatéralement son indépendance en février 2008, reste placée sous administration des Nations unies.

Le rapport doit être adopté en commission jeudi à Paris avant d'être soumis au vote de l'assemblée plénière en janvier à Strasbourg. /ats-afp

En bref

■ IRAN
Un attentat antichiiite fait 39 morts

Trente-neuf personnes ont été tuées et plus de 50 blessées hier lors d'un attentat suicide perpétré à proximité d'une mosquée chiite dans la ville iradienne de Chahabahr. Le groupe rebelle sunnite Joundallah a revendiqué l'attaque, évoquant une vengeance. Un responsable local a précisé que les corps de 39 personnes se trouvaient à la morgue, parmi lesquels ceux de femmes et d'enfants. Plus de 50 personnes ont également été blessées dans cet attentat, le plus meurtrier contre des fidèles chiites depuis 1994. La population iradienne est chiite à 90%. /ats-afp

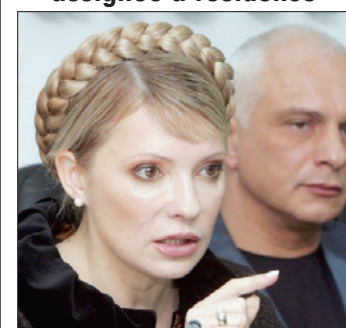
■ PARIS
Freysinger invité à un meeting contesté

Un meeting anti-islam organisé samedi à Paris, avec notamment la présence de l'UDC Oskar Freysinger, provoque la polémique. Des partis de gauche et associations appellent à manifester, alors que le maire de la ville Bertrand Delanoë souhaiterait l'annulation du meeting. /ats-afp

■ SIDA
Des projets pour 1,7 milliard de dollars

Le conseil d'administration du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et la malaria a approuvé hier 79 projets sur deux ans pour un montant de 1,7 milliard de dollars. Le financement par le Fonds atteint désormais, depuis 2002, 21,7 milliards de dollars. /ats-afp

■ UKRAINE
Ioulia Timochenko assignée à résidence



KEYSTONE

L'ex-premier ministre ukrainienne Ioulia Timochenko a été assignée à résidence dans le cadre d'une enquête pour abus de pouvoir, a annoncé hier le parquet général. Elle n'a toutefois pas été pour le moment inculpée. Timochenko, ex-première ministre du gouvernement pro-occidental issu de la Révolution orange de 2004, est soupçonnée de mauvaise utilisation de fonds reçus par Kiev, près de 290 millions de dollars, en échange de la vente de ses quotas d'émission de CO2 à l'époque où elle dirigeait le gouvernement. ats-afp

■ ESPAGNE
Il tue quatre personnes sur un coup de folie

Un homme armé, apparemment étranger, a tué quatre personnes, dont son patron et deux employés de banque, lors d'un coup de folie meurtrière hier à Olot, une petite ville du nord-est de l'Espagne. Il s'est ensuite rendu à la police. /ats-afp

CRISE

Manifestations contre l'austérité en Europe

Grève générale en Grèce, manifestations en France, à Bruxelles, en Irlande ou en République tchèque: les syndicats européens se sont mobilisés hier, à la veille d'un sommet de l'UE. Ils dénoncent les plans d'austérité appliqués un peu partout sur le continent.

Le point fort de cette journée, coordonnée par la Confédération européenne des syndicats, était en Grèce, où une grève générale de 24 heures était décidée. Les manifestations contre la rigueur, émaillées d'incidents assez violents, ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes.

Au centre d'Athènes, des manifestants ont lancé des cocktails Molotov sur deux grands hôtels. La police est intervenue à coups de gaz

lacrymogènes pour les disperser. Il y a eu une dizaine d'interpellations et trois blessés. D'autres manifestants s'en sont pris à l'ancien ministre conservateur des Transports, Kostis Hatzidakis, qui quittait l'enceinte du Parlement. Ils l'ont pourchassé, bombardé de pierres et frappé à coups de bâton. Kostis Hatzidakis, le visage en sang, a pu trouver refuge dans un immeuble voisin.

Ailleurs en Europe, les actions de protestation sont restées d'une ampleur limitée. A Bruxelles, 200 à 300 personnes ont manifesté devant le siège de la Commission européenne pour y former une «ceinture» humaine, symbole de l'austérité en Europe. A Luxembourg, quelque 800 personnes ont



ATHÈNES Après son agression, l'ancien ministre des Transports, Kostis Hatzidakis, est emmené en sécurité par ses gardes du corps. (KEYSTONE)

manifesté près du bureau de Jean-Claude Juncker, le premier ministre et président de l'Eurogroupe, à la veille d'un sommet des dirigeants des pays de l'UE à Bruxelles. A Prague,

environ 200 policiers et pompiers tchèques ont manifesté dans le centre de Prague pour protester contre des mesures gouvernementales d'économie, incluant une baisse de leurs

salaires. En France, un à deux milliers de personnes, selon les sources, ont manifesté devant le ministère des Finances à Paris contre «l'austérité» en France et en Europe. En parallèle, dans le cadre d'un conflit distinct, la Tour Eiffel a été fermée au public en raison d'un mouvement de grève reconductible de ses personnels.

Enfin en Irlande, une organisation de gauche avait appelé à une manifestation «contre le plan d'austérité» imposé par l'Union européenne et le FMI, en échange du prêt de 85 milliards d'euros octroyé à Dublin. Au même moment, le Parlement irlandais approuvait le plan de renflouement présenté par le ministre des Finances, Brian Lenihan. /ats-afp



AVIS MORTUAIRES



Il ne faut pas pleurer parce que cela n'est plus, il faut se réjouir que cela ait été.

Françoise Leu Chamberland, sa fille et son mari Gilles, au Québec
Christine Leu Métille, sa fille et son mari Jean et leur fils Auguste, à Grandson
Albert Braillard, son frère et son épouse Lili
ainsi que les familles Braillard à Genève, Leu à Lausanne, parentes et alliées
ont le chagrin de faire part du décès de

Andrée LEU-BRAILLARD

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie qui s'est endormie paisiblement mardi dans sa 89^e année.

La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 2010

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le lundi 20 décembre, à 11 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Famille Christine Leu Métille, rte de Giez 19, 1422 Grandson

Notre maman remercie toutes les personnes qui l'ont aimée et appréciée durant sa vie terrestre.

La famille tient à exprimer toute sa gratitude au personnel du home Le Foyer La Sagne, pour sa gentillesse et son dévouement.



Anne

Le rayonnement de ton énergie d'amour et de paix
reste en nous, chaque instant...

A jamais,

Merci...

028-673267

L'ÉPHÉMÉRIDE

16 décembre 1897: mort d'Alphonse Daudet

Décès à Paris de l'écrivain français Alphonse Daudet à l'âge de 57 ans, le 16 décembre 1897. Doué d'un talent peu commun pour la description, il a laissé des œuvres impérissables, telles «Les contes du lundi» et «Tartarin de Tarascon».

2001 – Décès de Stefan Heym, figure de la littérature est-allemande, à l'âge de 88 ans. Il connaît le succès avec des romans écrits en anglais tels que «Hostages» (1942) et «The Crusaders» (1948).

2000 – Décès de l'actrice américaine Pauline Curley à l'âge de 97 ans. Elle fut star du cinéma muet et joua dans une

quarantaine de films dans les années 1910 et 1920 dont «La chute des Romanoff» (1917) et «Bound in Morocco» (1918).

1990 – Après plus de 30 ans de dictature et de terreur, Haïti connaît enfin des élections sans violence. Des centaines de milliers de personnes envahissent les rues de Port-au-Prince pour célébrer la victoire de Jean-Bertrand Aristide à la présidence du pays.

1989 – Silvana Mangano succombe, dans une clinique de Madrid, à une tumeur cancéreuse aux poumons, vraisemblablement provoquée par le tabac. L'actrice italienne âgée de 59 ans avait tourné

une trentaine de films, dont «Riz amer» (1949), «Mort à Venise» (1971), et «Violence et passion» (1974). Elle avait été mariée jusqu'en 1983 avec le producteur italien Dino de Laurentiis.

1971 – L'indépendance du Bangladesh, qui avait été proclamée le 26 mars précédent, est maintenant un fait accompli.

1793 – Des colons américains, mécontents des taxes que leur impose l'Angleterre, se déguisent en Indiens, montent à bord d'un vaisseau anglais et jettent à la mer 342 caisses de thé. L'événement passera à l'histoire sous le nom de Boston Tea Party.

En bref

■ LES HAUTS-GENEVEYS Auto contre glissière

Mardi à 21h10, une voiture, conduite par un habitant de Neuchâtel de 82 ans, circulait sur la voie de droite de la H20, direction La Chaux-de-Fonds. A un moment donné, le véhicule s'est déporté à gauche et l'avant de l'auto a heurté la glissière centrale de sécurité. Dégâts matériels. /comm

■ LA CHAUX-DE-FONDS Piéton heurté par une auto

Hier à 12h, une voiture, conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds de 34 ans, circulait sur l'avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds en direction est. A la hauteur du No 63, l'auto heurta un piéton, âgé de 58 ans, qui traversait l'avenue malgré que la signalisation lumineuse fût à la phase rouge. Blessé, le piéton a été conduit à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds au moyen d'une ambulance. /comm

■ PONT DE VALANGIN Un semi-remorque heurté par l'arrière

Hier à 18h, une voiture, conduite par un habitant de Rossemaison de 51 ans, circulait sur l'autoroute H20 de Neuchâtel en direction de La Chaux-de-Fonds. Sur le pont de Valangin, l'auto entra en collision avec l'arrière d'un camion semi-remorque, conduit par un ressortissant espagnol âgé de 55 ans, qui circulait dans la même direction. Le conducteur de la voiture a été transporté au moyen d'une ambulance à l'hôpital Pourtalès pour y effectuer un contrôle. /comm

Sociétés locales

LA CHAUX-DE-FONDS

■ ÉCHO DE L'UNION ET UNION CHORALE

Lundi 20 décembre, 19h30, dernière répétition, repas au local

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Semaine du 6 au 12 décembre

Région climatique	Tm	DJ
Neuchâtel	3.7	113.8
Littoral Est	2.9	119.6
Littoral Ouest	3.0	118.9
Val-de-Ruz	1.9	126.9
Val-de-Travers	2.0	125.7
La Chaux-de-Fonds	1.1	132.1
Le Locle	1.8	127.6
La Brévine	1.0	132.7
Vallée de la Sagne	0.4	137.4

Les bonnes données

Les valeurs qui ont paru dans notre édition de mardi étaient celles de la semaine précédente. Avec nos excuses.

Renseignements:

www.ne.ch/Energie rubrique Climat - Consommation ou Service de l'énergie et de l'environnement, Domaine énergie (tél. 032 889 67 20). /comm



Je tiens beaucoup à toi, tu es précieux, je t'aime!
dis-le Seigneur ton Dieu.

Esaïe 43:4

AIR DU TEMPS
JULIE PELLAUX



Ces choses que l'on n'ose pas dire

Il existe de ces règles tacites qui font les bonnes relations. Par exemple, on ne peut décentement pas dire à une jeune maman que son nourrisson tient plus de l'«ugly doll» que du bébé de star, et que son sixième doigt, ce sera drôlement pratique pour tricoter. On n'a pas le droit non plus de dire à la mariée qu'elle a l'air engoncée dans sa robe et que si elle voulait rentrer dans du 38, fallait pas faire des écarts au régime, ça boudine. Et on n'ose pas dire à un malade qu'il va mourir, qu'il prend

les couleurs de l'automne. On sourit, on embrasse et on repart. C'est comme ça qu'on doit faire. C'est les règles de politesse et de respect, qui freinent notre élan de franchise. Mais la barrière entre la politesse et l'hypocrisie est parfois bien mince. Particulièrement dans les enterrements, où on rencontre la plus polie de toutes les hypocrisies. On n'ose pas dire que le défunt nous devait encore 50 francs. Ou qu'il n'a pas fini la vaisselle avant de partir. Et surtout, on ne peut pas dire qu'il était près de ses sous ou

encore fan d'Alain Morisod. Mais si je veux bien me plier à ce jeu du silence, je n'accepte pas de me taire face à un éloge funèbre qui me décrit une personne que je ne reconnais pas. Quand on perd quelqu'un, on a chacun son vécu, ses histoires partagées, sa façon d'apprécier l'autre. Jamais deux visions identiques d'un même souvenir. Alors je refuse de ne pas oser dire que l'éloge funèbre sonnait faux, que je voyais ma grand-maman tout autrement.

MÉTÉO

Jeudi
16 décembre 2010
Sainte Adélaïde

Ils sont nés à cette date:
Maruschka Detmers, actrice
Arthur C. Clarke, écrivain

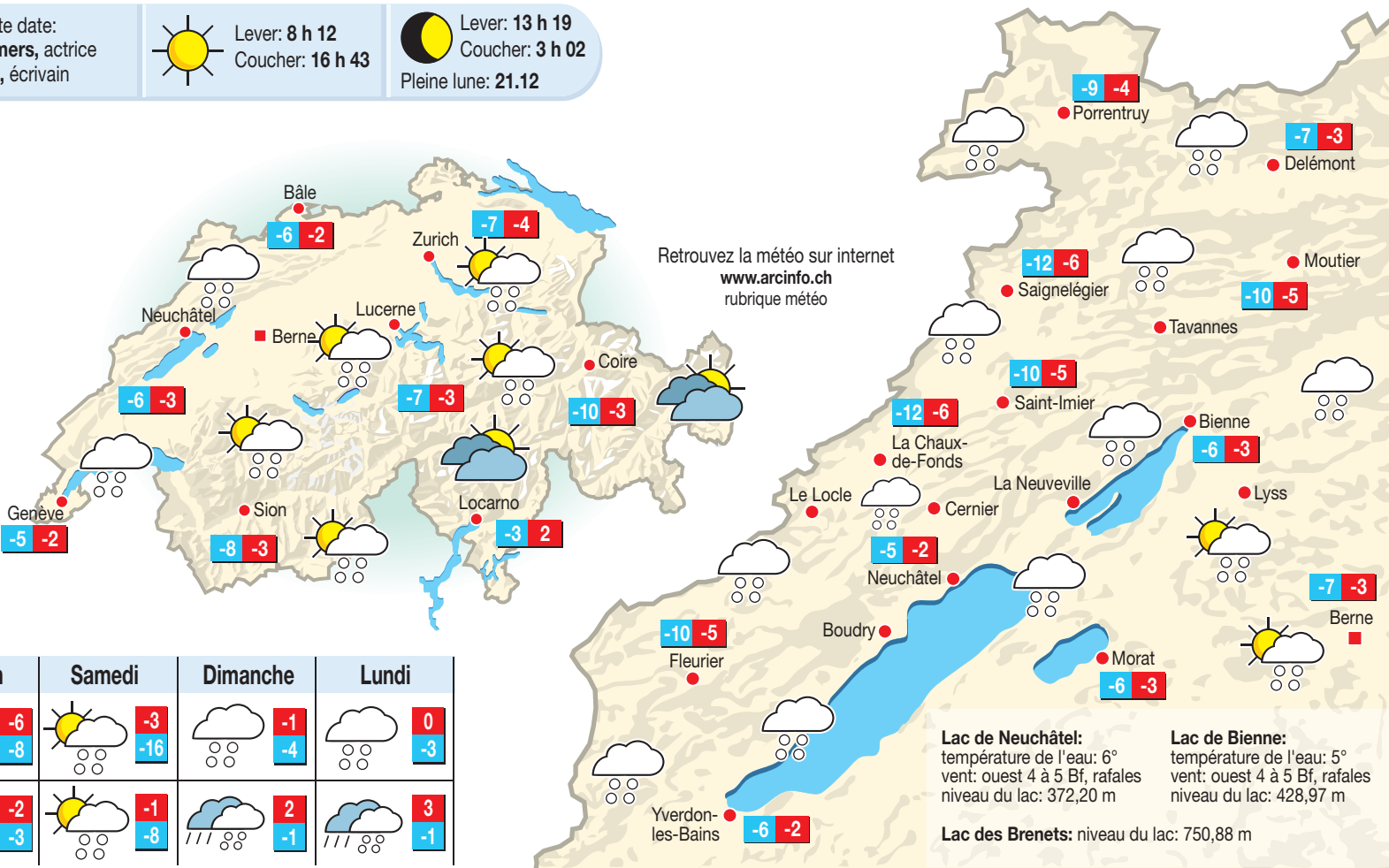
Lever: 8 h 12
Coucher: 16 h 43

Lever: 13 h 19
Coucher: 3 h 02
Pleine lune: 21.12

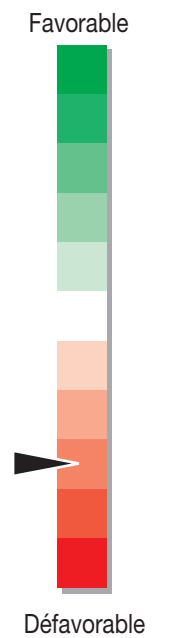
Menu chargé avec flocons au dessert

par Jean-François Rumley

Situation générale. La dépression nouvelle arrive au grand galop, vous n'allez pas être déçu par ses frasques hivernales. Elle ne veut rien changer à la froidure mais ce n'est plus le saupoudrage des derniers jours, de la vraie neige dès le coucher de l'astre caché. Le tout assaisonné avec de belles rafales de vent. **Prévisions pour la journée.** Les éclaircies de l'aube font croire qu'Apollon est bien disposé. Pas le temps d'épiloguer, le voilà qui disparaît derrière des nébuleux en quête de conquête. Ils se croient vite chez eux au-dessus de chez vous et lâchent les premiers flocons. Le mercure ne brille guère, moins 2 degrés. **Les prochains jours.** Les flocons s'en donnent à cœur joie, le ballet des pelles à neige.



Qualité de l'air



Réjouissez-vous, ce n'est que le début de ce qui vous attend les prochains jours.

	Aujourd'hui	Demain	Samedi	Dimanche	Lundi
En montagne (1000 m)	-6 / -12	-6 / -8	-3 / -16	-1 / -4	0 / -3
En plaine (500 m)	-2 / -6	-2 / -3	-1 / -8	2 / -1	3 / -1

HIER À 12 HEURES

En Suisse	Sion	Zurich	En Europe	Berlin	Lisbonne	Londres	Madrid	Moscou	Nice	Paris	Rome	Vienne
Bâle	peu nuageux	faible neige	Berlin	beau	très nuageux	très nuageux	beau	faible neige	très nuageux	très nuageux	peu nuageux	faible neige
Berne	faible neige	faible neige	Lisbonne	beau	très nuageux	très nuageux	beau	faible neige	très nuageux	très nuageux	peu nuageux	faible neige
Genève	peu nuageux	faible neige	Londres	très nuageux	très nuageux	très nuageux	beau	faible neige	très nuageux	très nuageux	peu nuageux	faible neige
Locarno	brouillard	faible neige					beau	faible neige	très nuageux	très nuageux	peu nuageux	faible neige
Nyon	pluie	faible neige					beau	faible neige	très nuageux	très nuageux	peu nuageux	faible neige

Dans le monde

Alger	pluie	8°	New Delhi	beau	23°	Atlanta	très nuageux	-4°
Le Caire	très nuageux	22°	Hongkong	pluie	17°	Chicago	beau	-14°
Palmas	peu nuageux	23°	Sydney	beau	24°	Miami	beau	4°
Nairobi	peu nuageux	21°	Pékin	beau	-4°	Montréal	peu nuageux	-13°
Tunis	peu nuageux	11°	Tel Aviv	beau	21°	New York	peu nuageux	-6°
			Tokyo	très nuageux	7°	Toronto	peu nuageux	-11°

INSOLITE

La vraie tête d'Henri IV

Des scientifiques ont authentifié la tête du roi Henri IV, retrouvée après plusieurs siècles de pérégrinations rocambolesques chez un retraité en 2008. Cette découverte stupéfiante pourrait permettre de mettre au jour d'autres reliques royales oubliées. La tête d'Henri IV est «en très bon état de conservation» et comporte des cheveux et des restes de barbe, souligne une étude publiée hier dans le «British Medical Journal» (BMJ). Elle est «légèrement brunie, avec les yeux à demi clos et la bouche ouverte» et porte plusieurs signes distinctifs: «une petite tache sombre de 11 mm de long juste au-dessus de la narine droite,

un trou attestant du port d'une boucle d'oreille dans le lobe droit, comme c'était la mode à la cour des Valois, et une lésion osseuse au-dessus de la lèvre supérieure gauche, trace d'une estafilade faite au roi par Jean Châtel lors d'une tentative de meurtre le 27 décembre 1594». L'étude a été réalisée par 19 scientifiques rassemblés autour du médecin légiste Philippe Charlier, surnommé «l'Indiana Jones des cimetières», connu pour avoir révélé l'empoisonnement au mercure d'Agnès Sorel, favorite de Charles VII, et démontré que les restes conservés au château de Chinon n'étaient pas ceux de Jeanne d'Arc. /ats-afp

LA PHOTO DU JOUR



MER DU NORD De la boue gelée sur les côtes de Schlüttsiel, au nord de l'Allemagne.

(KEYSTONE)

MARK ZUCKERBERG

La palme pour Mr Facebook

Le fondateur du réseau social Facebook Mark Zuckerberg, 26 ans, a été élu hier «homme de l'année» par le magazine américain «Time», battant le favori des lecteurs Julian Assange, fondateur de Wikileaks. Parmi les finalistes de ce choix annuel des lecteurs se trouvaient Julian Assange et la chanteuse Lady Gaga, mais la direction du magazine a le dernier mot, a précisé le directeur de la rédaction Richard Stengel, qui a annoncé le classement sur la chaîne de télévision NBC. Julian Assange, actuellement détenu à Londres et menacé d'extradition vers la Suède, est troisième du classement, derrière le mouvement conservateur américain du Tea Party. «Le réseau social que Mark Zuckerberg a créé (...) a mis en contact un demi-milliard de personnes et tisse leurs relations, Facebook est devenu le troisième plus grand pays au monde, il représente près d'un dixième de la planète», a estimé Richard Stengel. Il a décrit Mark Zuckerberg comme un «chef d'Etat en T-shirt» et assuré que le jeune homme, contrairement au personnage décrit dans le film «The social network», était «très affable». «Il est très rapide, a beaucoup d'esprit, mais les caméras l'intimident», a-t-il ajouté.

Le président afghan Hamid Karzaï et les mineurs chiliens rescapés de la mine de San José figuraient également parmi les finalistes. Mark Zuckerberg est le second plus jeune «homme de l'année»,



EN UNE Désigné «homme de l'année» par la direction du magazine «Time», Mark Zuckerberg a battu le favori des lecteurs, Julian Assange. (KEYSTONE)

après l'aviateur américain Charles Lindbergh, qui avait été le premier sélectionné du magazine en 1927, à l'âge de 25 ans. L'hebdomadaire sera en vente demain avec un gros plan

du visage de Mark Zuckerberg à la Une. L'année dernière, «Time» avait nommé le président de la banque centrale américaine Ben Bernanke «homme de l'année». /ats-afp